

ÉVALUATION DU BILAN 2020 DE L'ANP

CHANEGRIHA PRÉSIDE UNE RÉUNION DE TRAVAIL AVEC LES CADRES DU MDN

Page 3

BILAN CORONA

219
NOUVEAUX
CAS ET **3** DÉCÈS
EN 24 HEURES

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4173 | Jeudi 14 janvier 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

PHASE DE POULES DU
MONDIAL-2021 DE HANDBALL

**ALGÉRIE-
MAROC
CE SOIR**

Page 14

FLAMBÉE DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES

ÉROSION CONTINUE DU POUVOIR D'ACHAT

Page 4



COMPTES COURANTS POSTAUX

**LE SEUIL MAXIMUM
DES RETRAITS PORTÉ
À 200.000 DA**

Page 4



PROJET DE LOI ÉLECTORALE

**BIENTÔT
FINALISÉ**

Page 5



10

entraîneurs quittent leur poste dans le championnat de Ligue 1 de football.

15

morts et 917 blessés en une semaine dans des accidents de la route.

80

mille voyageurs quotidiennement dans les trains de la banlieue d'Alger.

Biskra réceptionne un centre d'hémodialyse, don de l'Arabie saoudite

La wilaya de Biskra a réceptionné une infrastructure de santé, don du royaume de l'Arabie saoudite. La cérémonie de signature de la réception du centre d'hémodialyse Emir-Nayef-Benabdelaziz a eu lieu au siège de la wilaya en présence du chef de l'exécutif local, Abdallah Abi Nouar et l'ambassadeur de l'Arabie saoudite à Alger, Abdelaziz Ben Ibrahim Hamad El-Omaïrini. L'infrastructure, équipée en moyens médicaux nécessaires, comprend 40 lits et 40 fauteuils d'hémodialyse en plus de salles de soin, d'un pavillon de soins intensifs et radiologie, d'une pharmacie et de bureaux administratifs. Au cours de l'allocution prononcée à cette occasion, le wali de Biskra a mis en avant les relations privilégiées unissant les deux pays. Il a estimé que cette infrastructure médicale réceptionnée par l'Algérie "consolide les relations fraternelles entre les 2 pays". Selon les responsables locaux du secteur de la santé, ce centre médical spécialisé, implanté dans la localité El-Alia au chef-lieu de wilaya, et qui s'étend sur une surface de 6.600 m², a été réalisé dans le cadre d'un don du



défunt émir Nayef Benabdelaziz, au profit de la wilaya de Biskra.

D'énormes moyens policiers pour une... pomme de terre

Une équipe de spécialistes et des chiens renifleurs avaient été envoyés pour passer au peigne fin un champ boueux près du village de Winlaton, dans le nord-est de l'Angleterre, où une femme promenant son chien avait crû distinguer des restes humains. Elle leur avait même envoyé mardi une photo de ce qu'elle pensait être un pied.

L'orteil était en fait une pomme de terre avec un champignon poussant juste à côté.

Arrêté pour avoir harcelé son ex avec... 3.565 textos en 10 jours

Un homme a été interpellé à Villeurbanne, près de Lyon, après l'envoi en novembre de plus de 3.500 textos et appels malveillants à son ancienne compagne. Son interpellation faisait suite à une plainte de la jeune femme, harcelée et menacée de mort depuis le 19 novembre par 3.565 SMS et appels émis en 10 jours.

Le jeune homme, déjà connu de la justice, a reconnu les faits lors de sa garde à vue.

Création d'un centre de recherche en agriculture pastorale à Djelfa



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a affirmé, en visite à Djelfa,

que la création d'un centre de recherche en agriculture pastorale à l'université Ziane-Achour, fera d'elle "un pôle d'excellence", en la matière.

Lors d'une visite à cet établissement, durant laquelle il a procédé à l'inauguration de structures de recherche, le ministre a souligné que les "avancées scientifiques, pédagogiques et de recherches", constatées, par lui, au niveau de cette université, dont le centre de recherche en agriculture pastorale, inauguré par lui, "augurent de l'existence de compétences et de capacités considérables dans cette wilaya, l'habilitant à devenir un pôle d'excellence en agriculture pastorale", a-t-il assuré. Le ministre a expliqué la création de ce centre de recherche à Djelfa, par la "position stratégique de cette wilaya en tant que zone centrale, entre des régions humides, arides et semi arides". Le ministre s'est, également, félicité du renforcement de cette université par une plateforme d'analyse physico-chimique mise à la disposition des enseignants, des étudiants, et de partenaires du secteur économique et social.

L'Arav transfère son siège à Bir-Mourad-Raïs

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel a annoncé le transfert de son siège à sa nouvelle adresse sise à Bir-Mourad-Raïs à Alger, a indiqué un communiqué de l'Autorité. L'Arav a ainsi annoncé le transfert de son siège de son ancienne adresse située au 17 rue Didouche-Mourad à Alger-Centre au 3 rue des Frères-Bouadou à Bir-Mourad-Raïs, ancien siège du ministère de la Communication. Pour rappel, les membres de l'Arav doivent veiller à l'impartialité des personnes morales exploitant les services de communication audiovisuelle relevant du secteur public et garantir l'objectivité et la transparence. L'Arav doit veiller à ce que tous les genres de programmes présentés par les éditeurs de services de communication audiovisuelle reflètent la diversité culturelle nationale, le respect de la dignité humaine et la protection de l'enfant et de l'adolescent. Présidée par Mohamed Louber, l'Arav est composée de neuf (9) membres qui sont tous choisis pour leur compétence, leur expérience et l'intérêt qu'ils accordent à l'activité audiovisuelle.

D
I
X
I
T

Nana Labaat Rachid, conseillère du Pdt sahraoui

"L'observateur n'a pas besoin de plus de discernement pour relever la grande confusion qui règne sur l'administration de Trump, en témoigne la réaction de Mike Pompeo qui a affirmé que le consulat des États-Unis dans la ville de Dakhla sera virtuel et géré depuis Rabat par l'ambassade américaine."

ÉVALUATION DU BILAN 2020 DE L'ANP

Chanegriha préside une réunion de travail avec les cadres du MDN

Le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, mercredi, une réunion de travail avec les cadres du ministère de la Défense nationale, consacrée à l'évaluation de ce qui a été exécuté durant l'année écoulée.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Dans "la dynamique des réunions périodiques avec les cadres, le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP, a présidé ce mercredi 13 janvier 2021, une réunion de travail au niveau du siège du ministère de la Défense nationale, afin d'effectuer une évaluation de ce qui a été exécuté durant l'année écoulée et déterminer les défis qu'il appartient à l'ANP de relever à court et moyen termes", précise le communiqué.

Étaient présents à cette réunion, le secrétaire général du ministère, les commandants de Forces armées, les chefs des départements,

le contrôleur général de l'Armée, les directeurs et chefs de services centraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'ANP.

A cette occasion, le général de corps d'Armée a prononcé une allocution d'orientation lors de laquelle il a renouvelé ses vœux pour l'avènement du Nouvel An 2021 et du Nouvel An amazigh 2971. Il a aussi souligné l'intérêt extrême qu'il porte, depuis son accession à la tête de l'état-major de l'ANP, à "l'élaboration d'une feuille de route aux repères bien définis", ajoute le communiqué du MDN.

"J'ai veillé, scrupuleusement, depuis que j'ai été investi de la confiance de Monsieur le président de la République, pour occuper les fonctions de chef d'état-major de l'ANP, à tracer une feuille de route claire, et j'ai œuvré à ancrer les repères dans les esprits des responsables et commandants d'unités, lors des différentes visites sur le terrain effectuées aux différents commandements, ainsi que durant les réunions", a-t-il indiqué.

"Cette vision globale qu'il appartient à tout un chacun de se conformer à son esprit, d'en assimiler les idées et de s'engager entièrement à ses objectifs, afin de réaliser tous nos espoirs et attentes légitimes pour la construction d'une Armée forte, moderne et développée, qui sera à la hauteur de la réputation de l'Algérie nouvelle, capable de relever tous les défis et remporter les enjeux du 21^e siècle. Une armée fière de son passé et

qui marche avec constance vers un avenir prometteur", a souligné le général de corps d'Armée.

"Il me plaît également d'exprimer mon souci à tenir cette rencontre qui me réunit avec vous en tant que cadres et responsables, en service au niveau des commandements de Forces et des différentes structures et organes centraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'ANP afin d'effectuer une évaluation objective de ce qui a été exécuté durant l'année écoulée et déterminer les défis qu'il nous appartient de relever à moyen et court termes", a-t-il ajouté.

Le général de corps d'Armée a affirmé que "les défis rencontrés nous appellent tous à nous hisser à la hauteur de la grandeur de l'Algérie et qu'il est convaincu que l'ANP, au regard de sa longue expérience, est capable de préserver le legs et d'être à la hauteur de la confiance que notre vaillant peuple a investi en elle".

"Je suis convaincu que l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, qui a acquis des expériences durant son combat acharné contre le terrorisme barbare, des durs enseignements et de son adaptation positive aux évolutions scientifiques et technologiques, est capable de préserver le legs et d'être à la hauteur de la confiance que notre vaillant peuple a investi en elle", a conclu le général Saïd Chanegriha.

R. N.

ALGÉRIE - AFRIQUE DU SUD

Vers le renforcement de la coopération bilatérale

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum et la ministre sud-africaine des Relations internationales et de la Coopération, Naledi Pandor, ont convenu de renforcer "la coopération entre l'Algérie et l'Afrique du Sud dans les domaines économique et commercial", relevant avec satisfaction la "convergence des positions des deux pays sur les questions régionales et internationales, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères".

Dans le cadre de sa visite de travail en Afrique du Sud, Boukadoum a procédé avec son homologue sud-africaine, à "un examen approfondi de l'état des relations bilatérales et examiné les voies et moyens de leur renforcement", selon le communiqué.

Les deux responsables se sont particulièrement félicités de la qualité des relations poli-

tiques historiques et du partenariat stratégique qui lie les deux pays.

A cet effet, ils ont, décidé d'"accélérer la finalisation des projets d'accord en cours de négociation pour consolider le cadre juridique régissant la coopération bilatérale, en prévision de la prochaine session de la Haute Commission binationale", ajoute-t-on.

Aussi, il a été décidé de mettre en place les mécanismes nécessaires à même de promouvoir les échanges entre les communautés d'affaires des deux pays afin d'exploiter les potentialités considérables que recèlent les économies des deux pays. A cet égard, ils ont passé en revue les derniers développements des principaux foyers de tension sur le continent, y compris la situation prévalant l'Afrique, et ils ont mis l'accent sur l'impératif de redoubler les efforts en vue de faire aboutir les principaux et nobles objec-

tives de l'Union africaine visant à "faire taire les armes et faire de l'Afrique un continent sûr et prospère".

Concernant le conflit au Sahara occidental, le chef de la diplomatie et son homologue sud-africaine ont exprimé leur "vive préoccupation" face au regain de tensions et la reprise de la confrontation armée, entre le royaume du Maroc et le Front Polisario, dans les territoires sahraouis occupés.

Enfin, Boukadoum a tenu à féliciter son homologue, Naledi Pandor, pour le leadership éclairé de l'Afrique de Sud à la tête de l'Union africaine, ainsi que pour l'achèvement, avec un franc succès, de son mandat de membre non-permanent au Conseil de Sécurité (2019-2020), durant lequel, l'Afrique de Sud a dignement représenté le continent africain, défendu ses intérêts et soutenu les causes justes.

C. A.

SÉCURITAIRES MAROCAINS

Le régime de Mohammed VI pris en otage

PAR RACIM NIDAL

Les sécuritaires marocains, de connivence avec une presse aux ordres continuent, dans un contexte sanitaire marquée par une crise mondiale, bafouent les libertés individuelles et s'adonnent à un spectacle d'espionnage, faisant au royaume marocain la risée de la communauté internationale, selon un article d'opinion du média en ligne Middle East Eye. Le journal fait notamment savoir que l'on

"ne compte plus le nombre d'affaires dans lesquelles le régime accuse les dissidents d'adultère, de harcèlement ou de viol, qui se transforment rapidement en scandales sexuels grâce aux relais offerts par une presse de caniveau".

Il cite, entre autres, le cas du journaliste et militant des droits humains, Omar Radi, qui a été mis en détention en 2019 pour des accusations ayant une relation avec les "mœurs". Il a également cité l'affaire de l'ex-officier de

police et de son avocat et chef du PML, Mohammed Ziane, qui démontre, l'incapacité du roi à composer démocratiquement avec les voix de l'opposition.

Pour étayer son analyse, il cite le silence assourdissant du ministère public, lequel n'a pas jugé utile d'ouvrir une enquête après la diffusion suspecte d'extraits vidéo qui portent gravement atteinte aux droits et aux libertés individuelles des citoyens.

Par ailleurs, l'article fait savoir "qu'afin

DÉCISION DE TRUMP RELATIVE AU SAHARA OCCIDENTAL

Le rejet bipartisan est "un signe positif"

La ferme opposition affichée par plusieurs républicains et démocrates, à l'égard de la décision unilatérale du président sortant des États-Unis de reconnaître la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, est "un signe positif", estime l'expert américain en droit international, Stephen Zunes.

Dans une déclaration mercredi à l'APS, Stephen Zunes a affirmé que "le fait que les démocrates de gauche et les républicains de droite se sont opposés fermement à la décision de Trump (relative à la question du Sahara occidental) est un signe positif".

"Même certains membres du Congrès américain qui avaient soutenu le soi-disant - plan d'autonomie - du Maroc s'opposent à l'action unilatérale de Trump laquelle a contourné le processus de paix dirigé par les Nations unies", a soutenu ce professeur à l'université de San Francisco.

"L'inadmissibilité de tout pays qui étend son territoire par la force est un principe de longue date du droit international. C'est pourquoi de nombreuses personnes qui n'ont peut-être pas d'opinion ou peu de connaissances sur le Sahara occidental se rendent compte que c'est une décision très dangereuse", a-t-il renchéri.

Interrogé dans ce même contexte sur les appels lancés au Président élu Joe Biden pour révoquer la décision de Trump annoncée en contrepartie de la normalisation entre le régime marocain et l'entité sioniste, Stephen Zunes a estimé que le futur locataire de la Maison Blanche "aurait le pouvoir d'annuler la reconnaissance américaine de l'annexion illégale du Maroc".

Cela peut dépendre aussi, a ajouté l'expert, "de la pression interne et internationale exercée par les partisans du droit international et de l'autodétermination sur Biden pour qu'il fasse ce qu'il faut".

S'agissant des informations sur l'intention de Washington d'ouvrir un "consulat" dans la ville sahraouie occupée de Dakhla, Stephen Zunes a souligné qu'"il n'y a que 2 bureaux diplomatiques au Maroc : l'ambassade des États-Unis à Rabat et le consulat à Casablanca. Cela n'a donc pas de sens d'avoir un consulat à Dakhla, d'autant plus qu'il n'y a pas de telles missions à Marrakech, Tanger, Fès ou dans d'autres villes beaucoup plus grandes du Maroc".

Pour l'analyste, il s'agit simplement d'"un moyen d'institutionnaliser la reconnaissance américaine de l'annexion du Sahara occidental par le Maroc".

A une question sur le blocage par le Maroc du processus de paix au Sahara occidental, parainé par l'Onu et l'échec de celle-ci dans la résolution du conflit dans la dernière colonie en Afrique, Stephen Zunes a réaffirmé que "seul le Conseil de sécurité a le pouvoir de faire appliquer ses résolutions", soulignant toutefois que "la menace d'un veto français (et une menace d'un veto américain également) a empêché les Nations unies de faire leur devoir".

Devant l'incapacité de l'Onu à faire appliquer ses résolutions, l'expert américain a, en outre, estimé que "la mobilisation de la société civile mondiale" pourrait exercer davantage de pression pour mettre fin à l'occupation marocaine du Sahara occidental depuis 1975.

Il a dit encore à ce sujet : "Plus il y a de gouvernements capables de défendre le droit international et le droit à l'autodétermination, mieux c'est".

R. N.

d'entériner les thèses volatiles du régime, les services de renseignement (marocains) continuent bassement à faire appel à une presse de caniveau et à des médias aux ordres". Il assure dans ce cadre, que "ces médiateurs du Makhzen bénéficient de subventions publiques pour s'adonner à des pratiques de lynchage des opposants, souvent avant même que ces derniers ne soient jugés de leurs délits et crimes présumés".

R. N.

PRODUCTEURS DE PRODUITS DU TERROIR

Exhortés de s'organiser en coopératives

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, a exhorté les producteurs des produits du terroir à s'organiser en coopératives et à investir le monde entrepreneurial, indique un communiqué du ministère.

Dans un communiqué posté hier mardi sur la page Facebook du ministère, l'appel de M. Hemdani est intervenu à l'occasion de sa visite, en compagnie du président de la chambre nationale d'agriculture, Mohamed-Yazid Hambli, à la Foire des produits agricoles du terroir, tenue mardi, au siège de la chambre situé au Palais des expositions à l'occasion de la célébration du nouvel an amazigh 2971.

Organisée par l'Association nationale des produits du terroir, cette foire était l'opportunité pour les participants d'exposer leurs produits et de soulever leurs préoccupations essentiellement liées à la commercialisation, à la réglementation et à l'organisation.

Le ministre a salué, à cet effet, les efforts et les contributions des producteurs à la promotion des produits du terroir à travers les différentes régions du pays, les exhortant à "s'organiser en coopératives et à investir le monde entrepreneurial pour bénéficier des dispositifs et mécanismes de soutien assurés par l'État en cette matière".

En marge de cet événement, M. Hemdani a présidé la cérémonie de distinction de l'anthropologue Louiza Guelaz, pour sa contribution à l'élaboration d'un dossier commun intitulé "Savoirs, savoir-faire et pratiques liés à la production et à la consommation du couscous" pour le classement et l'inscription du couscous sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité à l'Unesco.

Le professeur Slimane Hachi a également été distingué, en sa qualité de coordonnateur du dossier de classement du "Couscous patrimoine culturel immatériel de l'humanité".

COMPTES COURANTS POSTAUX

Le seuil maximum des retraits porté à 200.000 DA

Le seuil maximum des retraits au niveau des bureaux de poste est porté à 200.000 DA à compter de ce jeudi 14 janvier, a indiqué mercredi l'opérateur public Algérie Poste (AP) dans un communiqué.

"Il a été décidé de relever le seuil maximum des retraits au niveau des bureaux de poste à 200.000 DA et ce, à compter de demain 14 janvier 2021", précise Algérie Poste.

"Cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'entreprise visant à améliorer les services fournis ainsi que les conditions d'accueil et de prise en charge des citoyens", conclut la même source.

R. N.

FLAMBÉE DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Érosion continue du pouvoir d'achat

Le constat que font certains experts sur la hausse subite et exagérée des prix, en particulier sur les produits de première nécessité, est particulièrement inquiétant.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les différents experts économistes estiment que la "flambée récente des prix des produits alimentaires est disproportionnée, et nullement justifiée". Aucune mesure officielle n'a été prise pour une augmentation des prix. Le pouvoir d'achat des familles se trouve, encore une fois, confronté à rude épreuve. Pour Mohamed-Chérif Belmihoub, expert économiste de renom "la situation des prix reste confuse du fait que la hausse actuelle sur certaines denrées est injustifiable" déclare-t-il sur sa page Facebook. En effet, le constat que font certains experts sur la hausse subite et surtout exagérée des prix, en particulier sur les produits de première nécessité est inquiétant. "Les aménagements des tarifs du ressort des lois de finances qui fixent les impôts et marges des commerces à prendre sur différents produits" note l'expert Belmihoub qui considère que "la loi de finances de 2021 n'a rien prévu de tel." Un autre expert économiste,



Mourad Goumiri, a lui mis en évidence dans une contribution sur la presse nationale que "la crise sanitaire n'a rien à voir avec les indices de prix à la consommation. Il faudra voir plutôt dans la spéculation et l'anarchie de certains commerçants qui augmentent les tarifs pour avoir plus de marge sans respect des lois en vigueur". Il y a lieu de voir que l'augmentation durant ce mois de janvier a été de 5 à 10 % sur certains produits tels que les pâtes alimentaires, le sucre, le café, les produits laitiers... Les prix fixés sur le marché ne sont nullement respectés. Il faut rappeler que le gouvernement avait initié à la fin de l'année dernière une stratégie "pour casser les prix" face au diktat de certains commerçants. Cette stratégie a-t-elle réussie ? Les analystes sont partagés sur cette question. Pour Abdelhak Lamiri, expert-analyste en management "le problème récurrent des hausses des prix traduit une crise dans la

structure et la régulation des marchés". Il prévoit, que si cette hausse continue comme ça "le pouvoir d'achat va subir une chute de 1,5 % de sa valeur chaque année et ce en dépit de la volonté affichée pour le préserver". Malgré cette assurance, il y a lieu de constater que les prédictions pour stabiliser le pouvoir d'achat pour les couches vulnérables est loin d'être gagnée. Les associations de défense de consommateurs, dont l'Apoce, prédisent un retour à la hausse des prix de l'ordre de 20 % si l'on en croit la dernière intervention du docteur Mustapha Zebdi. Cette hausse est selon lui "inévitabile" s'il n'y a pas, dans l'urgence, une intervention des pouvoirs publics pour stopper cette frénésie à augmenter les tarifs de certains produits dont les consommateurs ne peuvent pas se passer.

F. A.

DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE

Revenir à un "management efficace et chiffré"

PAR RAYAN NASSIM

Invité de la Radio algérienne, Alger Chaîne 3, pour l'émission quotidienne l'Invité de la rédaction animée par Souhila Hachemi, Adel Bensaci, président du Conseil national consultatif pour la promotion de la Petite et Moyenne entreprise (CNC de la PME) a affirmé "nous devons élaborer un vrai plan de développement industriel, dont le PIB demeure à niveau faible depuis une vingtaine d'années".

S'exprimant, mercredi, dans l'émission L'invité de la rédaction de la Chaîne 3 indique que "le développement de l'industrie doit impérativement passer par le développement du secteur de la sous-traitance", précisant que les "entreprises exerçant dans ce domaine existent et qu'il nous faut juste une réorganisation".

Evoquant la loi sur la sous-traitance, Adel

Bensaci affirme qu'il y a un décret promulgué, il y a un mois, et qui est très positif, puisqu'"il a répondu à nos attentes", donc aux doléances des PME. "Ce décret a octroyé un certain nombre d'avantages aux sous-traitants où qu'ils soient. On évoque plus, donc, les zones Sud, Nord et Hauts-Plateaux, il suffit juste justifier son activité de sous-traitance, avec tel ou tel constructeur", explique-t-il. Selon lui, cela permettra de créer la zone franche Algérie, "non seulement on avantage les sous-traitants, mais aussi les constructeurs, puisque ces derniers vont indirectement en bénéficier", explique l'invité de la chaîne 3.

Concernant le tissu industriel actuel de l'Algérie, Adel Bensaci estime que contrairement aux années 90, on a la chance d'avoir un tissu industriel et des équipements modernes. "L'Algérie a toutes les opportunités pour pouvoir

rebondir. C'est une question d'organisation, fait-il rappeler, pour revenir à un management efficace et chiffré". Il y a, selon lui, d'autres points très importants aussi, notamment la préservation de l'entreprise et des emplois et cela passe impérativement par un bon management. "Il faudrait laisser faire nos managers, qui sont d'un très bon niveau, et sortir ainsi de la politique de management social", précise-t-il.

La dépenalisation de l'acte de gestion pose, réellement, problème, indique-t-il, estimant qu'"il faudrait mettre en place une stratégie qui permettra aux managers de répondre à des objectifs chiffrés, dont le principal est d'augmenter le chiffre d'affaire, les entrants et le taux d'utilisation des équipements, non le maintien de l'emploi à tout prix", conclut-il.

R. N.

SCANDALE DU BLÉ FRELATÉ

Une "cabale" contre l'OAIC ?

L'affaire du blé tendre toxique détecté au port d'Alger n'en finit pas de faire couler encre et salive. Un conseiller du ministère de l'Agriculture est en effet monté, hier mercredi, au créneau pour revenir sur ce fameux scandale, révélé le mois de novembre dernier par la presse, estimant qu'il s'agirait d'une "affaire montée de toutes pièces".

"La campagne médiatique orchestrée contre l'Office algérien interprofessionnel des céréales, est une cabale, elle est exagérée", a affirmé sur le plateau d'Echourouk TV, le conseiller du ministère de l'Agriculture. Selon lui, les "premières analyses ont montré que le blé importé n'est pas toxique, mais contient juste quelques graines destinées à la semence".

Suite à cette affaire, sur laquelle pèse des soupçons de corruption, et qui a scandalisé l'opinion, le P-dg de l'Office algérien interprofessionnel des céréales a été démis de ses fonctions sur ordre du Premier ministre, alors que la quantité de ce blé importé d'Ukraine, soit 30.000 tonnes, reste toujours bloquée au port d'Alger.

R. N.

PROJET DE LOI ÉLECTORALE

Bientôt finalisé



Le chef de l'État a instruit, jeudi dernier, le président de la Commission nationale chargée d'élaborer le projet de révision de la loi organique portant régime électoral à l'effet d'élaborer ce nouveau projet en prévision des échéances électorales importantes qu'attend le pays.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Mohamed Chorfi, président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), s'est

exprimé hier, 13 janvier, à propos de la prochaine loi électorale en préparation.

Mohamed Chorfi, président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), a indiqué, à ce propos, que la prochaine loi électorale doit mettre fin à "la corruption".

Il explique que le nouveau projet de loi électorale comprendra de nouvelles normes, affirmant que "ses services essayent d'adapter le projet de loi électorale aux changements survenus dans l'arène politique", précisant que la prochaine loi électorale est presque "achevée et qu'il ne reste que quelques retouches à finaliser".

Il affirme en outre que la prochaine loi électorale, produira des candidats "propres", affirmant l'engagement de sa tutelle à moraliser la vie politique et tenir le processus électoral à l'abri de l'influence de

l'argent, tout en ouvrant la voie aux jeunes et à la société civile pour participer à la prise de décision à travers les instances élues.

Le chef de l'Anie a également déclaré que : "La lutte contre la corruption passe par la transparence du financement des campagnes électorales, avec un comité qui veille à cela".

Il convient de rappeler, que le chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, a instruit, jeudi dernier, le président de la Commission nationale chargée d'élaborer le projet de révision de la loi organique portant régime électoral à l'effet d'élaborer ce nouveau projet de la loi organique relatif aux élections, en prévision des échéances électorales importantes qu'attend le pays.

R. R

TRANSPORT PUBLIC ET PRIVÉ DE VOYAGEURS

Reprise progressive de l'activité

PAR RACIM NIDAL

Les transporteurs publics et privés des voyageurs (autobus et taxis), notamment ceux assurant les longues distances veillent depuis la reprise de l'activité, il y a près de 15 jours, à relancer la dynamique du secteur pour un retour progressif à la normale, dans le respect des mesures préventives contre la pandémie (Covid-19). Lors d'une tournée à travers les différentes gares routières d'Alger marquées par un afflux croissant des voyageurs depuis le 1^{er} janvier dernier, une grande satisfaction a été observée chez les conducteurs d'autobus et de taxis inter-wilayas, en dépit de la réduction de 50 % du nombre de voyageurs dans le cadre des mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la propagation de la pandémie, dont l'impact sera, selon eux, relativement préjudiciable à leurs revenus.

Plusieurs étudiants universitaires rencontrés à la gare routière des Grands invalides de la guerre de libération nationale (Caroubier) se sont dits contents de la reprise du transport inter-wilayas, après avoir été contraints, des mois durant, à payer des prix exorbitants imposés par les clandestins.

Approchés par l'APS, les transporteurs ont affirmé, quant à eux, avoir subi des pertes colossales après 9 mois d'arrêt d'activité, soulignant qu'ils essayent, néanmoins, de reprendre le rythme de l'avant-crise sanitaire, en dépit des

mesures préventives, compte tenu de la hausse croissante des voyageurs enregistrée actuellement au niveau des gares routières par rapport aux premiers jours de la reprise d'activité. Pour leur part, les conducteurs d'autobus et de taxis à travers les différentes gares routières d'Alger ont affirmé avoir bénéficié de deux tranches de l'indemnité décidée par les autorités publiques d'un montant global de 90.000 DA (payé en trois tranches), au moment où d'autres se plaignent de n'avoir rien reçu après plus de 5 mois de l'annonce de cette mesure.

Le président de la Fédération nationale du transport des voyageurs et des marchandises (FNTV), Abdelkader Boucherit, a déclaré à l'APS qu'un nombre important de transporteurs n'ont pas encore bénéficié de l'indemnité de 30.000 DA parce qu'ils n'avaient pas payé leurs cotisations auprès de la Caisse nationale d'assurance sociale des non-salariés (Casnos) pour la période 2019-2020. Selon le même intervenant, le transporteur, qu'il soit conducteur d'autobus ou de taxi, est tenu de présenter le document certifiant le paiement des cotisations à la Casnos pour l'exercice 2019-2020 afin de bénéficier de l'indemnité de 30.000 DA.

"Cette condition est plutôt sévère, au vu des pertes subies par les transporteurs qui ont souffert du chômage 9 mois durant", a-t-il estimé, appelant, dans ce sens, à la révision de cette procédure.

Pour sa part, le président de la Fédération

nationale des exploitants de taxi, Hocine Aït Brahim, a affirmé qu'un grand nombre de chauffeurs de taxi n'avaient pas reçu cette indemnité pour les mêmes raisons.

Il a plaidé, à cet effet, pour l'attribution de facilitations aux transporteurs à même de leur permettre de reprendre leur activité sans obstacles, à leur tête la révision des créances des cotisations accumulées auprès de la Casnos et la levée des sanctions liées au retard de paiement des cotisations. Concernant les mesures sanitaires imposées pour faire face à la pandémie, un certain relâchement a été constaté au niveau de plusieurs gares routières à Alger, d'où l'impératif renforcement des mesures de contrôle et l'intensification des campagnes de sensibilisation dans ces espaces à forte affluence. Le Président-directeur général (P.-dg) de la Société de gestion des gares routières d'Algérie (Sogral), Youcef Tessa a relevé, à la veille de la reprise du transport routier des voyageurs, une baisse du chiffre d'affaires de la société de 75 %, soit 1,7 Mds DA de pertes et ce en raison de la pandémie de la covid-19, suite à la suspension de l'activité pour une durée de 9 mois, ajoutant que la Sogral a réussi néanmoins à préserver les postes d'emploi.

Pour rappel, la Sogral, qui compte 75 gares routières à travers le territoire national, a réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 2,538 Mds DA durant l'exercice 2019..

R. R

VACCINATION ANTI-COVID-19

Le ministère de la Santé "explique"

Intervenant lundi sur les ondes de la radio chaîne 3 de la Radio nationale, le docteur Fourar, porte-parole du Comité scientifique de suivi de la pandémie du coronavirus en Algérie et directeur général de la prévention au ministère de la Santé, avait indiqué que la réception du premier lot du vaccin anti-Covid-19 est "imminente. Ce sera probablement demain ou après-demain. Cela reste tributaire des actions qu'entreprend l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) avec le partenaire russe pour acquérir le vaccin", a déclaré le docteur Fourar en réponse à une question de l'animatrice de l'émission *Invité de la Rédaction* de la Chaîne 3, Souhila El Hachemi.

Tout en assurant que "la campagne de vaccination sera lancée dès la réception du vaccin, qui sera gratuit", Dr Fourar a fait savoir "qu'en plus du vaccin russe, les approvisionnements vont être variés", notant à ce propos qu'il y a "une grande tension au niveau mondial".

Durant la même journée de lundi, le ministère de la Santé a indiqué, dans un communiqué diffusé par l'agence officielle APS, que l'arrivée du vaccin anti-Covid-19 est programmée pour le mois en cours et s'engage à "informer les citoyens dès sa réception".

Le ministère de la Santé a tenu également à préciser que les propos du docteur Djamel Fourar sur les ondes de la Chaîne 3, ont été "mal interprétés".

BILAN CORONA

219 nouveaux cas et 3 décès en 24 heures

Deux cent dix-neuf cas (219) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) ont été enregistrés au cours des dernières 24 heures. Cent quatre vingt-trois (183) guérisons ont été également recensés pendant que malheureusement trois (3) décès ont été déplorés durant la même période en Algérie. Le bilan quotidien a été rendu public par le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, le docteur Djamel Fourar.

Le docteur Djamel Fourar a tenu à souligner que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

R. N

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA DE BLIDA

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de l'exécution du plan de gestion des ressources humaines année 2020, la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Blida organise un concours de recrutement sur titre :

Spécialisé	Nombre	Diplôme demandé par spécialité
Administrateur	01	Diplôme de licence des études supérieur ou diplôme équivalent dans de spécialités suivantes : (science juridiques et administratives, sciences économiques, science financière, science des gestions, science politiques et relation extérieur, sauf science éducatif, science de psychologue spécialité travail et organisation, science de la formation sauf spécialité de la presse écrite et audio visuel, science islamique spécialité charéa et droit.

Dossier à constituer :

- 01- Demande manuscrite de participation
- 02- Copie du diplôme
- 03- Copie de la carte nationale
- 04- Extrait du Casier judiciaire récente (n°03)
- 05- Residence
- 06- 02 photos d'identité récentes
- 07- Relevé des notes de la dernière année d'étude
- 08- Si possibles référence professionnelle (attestation de travail+ copie de contrat du pré-emploi+ attestation d'affiliation de la caisse national sociale)
- 09- Fiche de renseignement

Les demandes de candidature doivent être adressées à la Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Blida :

Cité des Frères Benouda N° 01 Blida

Dans un délai de 15 jours à compter de la date de la présente Insertion.

Midi Libre n° 4173 - Jeudi 14 janvier 2021 - Anep 2016 000 848

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N° D'IDENTITE FISCALE : 000234015003863

AVIS D'ATTRIBUTION

PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégation de service public.

La direction des équipements publics, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N°054/2019 Portant : Aménagement des établissements scolaire du cycle moyen à travers la wilaya Du Lot Refection et Rehabilitation a CEM Bouyahya Mohamed Taher -Harraza - Lot Renouvellement du Chauffage au CEM Souida Hocine - ghaïlessa - Lot Rehabilitation Chauffage Centraje au CEM -Laidani Brahim -Hammadia qu'à l'issue de l'évaluation des offres, les lots sont attribué provisoirement selon tableau ci joint :

N°	lot	Soumissionnaire Retenu provisoirement	N° Identité Fiscale	Délais	Note Technique	Montant Soumission (TTC)	Obs
01	Lot	Belkamsi Belkacem	196734110011837	03 mois	58.33	4.841.158.00 DA	MOINS DISANT
02	Lot	Zaoui Mohaed	194334080000647	45 jours	36.66	4.345.725.30 DA	CINQUIÈME
03	Lot	Bechane Abde Lmalek	198734020151433	06 jours	30.00	2.663.458.00 DA	MOINS DISANT

Conformément aux dispositions des articles 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, tous soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre de cet avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales, peut introduire un recours, dans un délai de dix(10) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le délai de recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires non retenues et qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la direction des équipements publics de la wilaya de Bordj Bou Arreridj (Service des Marchés publics) au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Midi Libre n° 4173 - Jeudi 14 janvier 2021 - Anep 2116 000 834

Populair

Wilaya de Sétif
Daïra de Hammam Sokhna
Commune de Hammam Sokhna
Tél:036 77 82 35/ Fax:036 77 81 60
NIF 098419325157023

Appel d'attribution Provisoire

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n: 15/247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service publique.

suite à la réunion de la commission d'ouverture des plis et l'évaluation des offres- « évaluation des offres daté le:27-12-2020.

suite à la réunion de la commission d'ouverture des plis et l'évaluation des offres- « la reprise d'évaluation des offres daté le:30-12-2020.

suite à la réunion de la Comité municipal d'inspection des échantillons alimentaires daté le:03/01/2021.

Le président de l'APC DE HAMMAM SOKHNA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national ouvert relatif au projet : la fourniture d'alimentations generals aux contines scolaires pour les écoles primaires année 2021 des écoles suivantes :école abou bakr essedik -école hellal belkassam-école 16 avril 1940 - école hallak allawa- école tayeb ben kolli- école tayeb el-okbi- école fortas abd errahmane -école saad azzem ahmed-école kermiche messaoud- école ali ibn abi taleb

lot n° 01 : alimentations générales .

lot n° 02 : légumes et fruits

lot n° 03 : pain amélioré

lot n° 04 : viandes rouge viandes blanche et œufs

Après l'analyse et l'évaluation des offres en date du 27/12/2020 et 30/12/2020 et la réunion de la Comité municipal d'inspection des échantillons alimentaires daté le:03/01/2021.

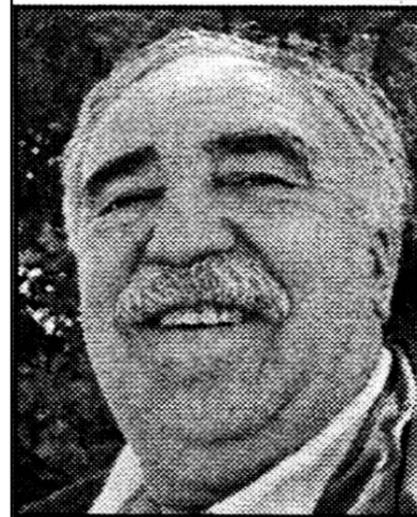
en fonction des critères de sélection indiqués dans le cahier de charge. Le marché est attribué provisoirement à:

N° LOT	Nom de l'entreprise	N I F	MONTANT MINIMUM TTC EN DA	MONTANT TTC MAXIMUM EN DA	Délais de Réalisation	Note obtenue	Observation
lot n° 01 : alimentations generales	KERMICHE FILALI commerce en détaille en alimentation général : coop noir essabah n° 09 cite boucif moussa el culma-setif	187190800194184	4.009.000.00	6.863.790.00	10/10	10/10	Qualifié Technique et le moins-disant
lot n° 02 : legumes et fruits	GUERFI MOHAMMED commerce en détaille en légumes et de fruits belna centre setif.	187192500133161	4.513.510.00	7.092.290.00	10/10	10/10	Qualifié Technique et le moins-disant
lot n° 03 : pain amélioré	HAKIMI OUALID boulangerie industrielle lotissement 40 lots n° 03groupe 02 local n° 01 hammam soukhna setif	199919200256518	196.350.00	1.440.690.50	10/10	10/10	Le seul offre resultat : Qualifié
lot n° 04 : viandes rouge,viandes blanche et œufs	EURL S S POLY PACK SENOUCCI SAMIR CITE ALAZZAMIA AIN AZAL SETIF	001919009390544	1.828.228.00	2.757.321.16	10/10	10/10	Qualifié Technique et le moins-disant

N.B : En application des articles 82 du décret présidentiel N:15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service publique Les soumissionnaires non retenus et qui sont intéressés peuvent de se rapprocher du service contractant Au plus tard (03) jours à compter du 1^{er} jour de la publication du cet avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres. Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune dans un délai de (10) jours à compter du 1^{er} jour de la publication du présent avis.

Midi Libre n° 4173 - Jeudi 14 janvier 2021 - Anep 2125 000 198

PENSEE



Triste et pénible fut pour moi le 06/01/2021 ou tu nous as quitté très cher père

MOULFI AMAR

Laissant derrière toi un grand vide incommensurable que ni le temps ni

les êtres ne pourront combler tellement la plais qui brule encore en nous tu as vécu toute ta vie pour rendre les autres toujours heureux

Ta fille, ton épouse tes frères et soeurs prient Le Tout Puissant de t'accueillir en Son Vaste Paradis et demandent à tous ceux et à toutes celles qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire.

Tu resteras toujours présent dans mon coeur PAPA

Ta fille Saliha

MIDI

CULTURE

LITTÉRATURE AMAZIGHE

**Les lauréats du prix
du président de
la République distingués**

FESTIVITÉS DE YENNAYER

Plus qu'une tradition... une histoire identitaire

Dans pratiquement tous les foyers maghrébins, le 1^{er} jour de l'an berbère Yennayer a été fêté joyeusement autour d'un bon plat préparé à l'occasion.



EXPOSITION DE "L'ANNÉE ART GRAIRE"

**Vernissage à la galerie d'art Le Paon
de l'Oref**

FESTIVITÉS DE YENNAYER

Plus qu'une tradition... une histoire identitaire

Dans pratiquement tous les foyers maghrébins, le 1er jour de l'an berbère Yennayer a été fêté joyeusement autour d'un bon plat préparé à l'occasion.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Les enfants trouvent ainsi une joie immense à déguster les sucreries tolérées en ce jour mais également à savourer les histoires racontées par leurs grands-parents. Les mamans profitent aussi de cette occasion pour couper une mèche de cheveux à leurs enfants et leur mettre du henné tout en souhaitant à leur progéniture une vie paisible pleine de succès.

Reste que la question posée par les enfants est celle de connaître l'origine de ces traditions. Une rafale de questions s'abat sur les adultes comme : que veut dire Yennayer ? D'où est venue son origine ? Est-il propre aux pays du Maghreb ?

Ce qu'il faudrait d'abord retenir et inculquer aux enfants, c'est que Yennayer est le premier jour de l'an du calendrier agraire qui est utilisé depuis l'antiquité par nos ancêtres. Ce calendrier est utilisé à travers tout le Nord africain, ce qui démontre l'immensité de Tamazgha. Selon plusieurs sites dédiés à cette fête nous apprenons que Yennayer correspond en réalité au premier jour de janvier du calendrier julien, qui aujourd'hui est décalé de 13 jours par rapport au calendrier grégorien, soit le 14 janvier de chaque année. Mais en Algérie les avis sont que la date de Yennayer est le 12 janvier suite probablement à une erreur des premières associations culturelles qui ont prôné le retour à cette fête traditionnelle, menacée de disparition.

D'où vient son origine ? Est-elle religieuse à l'instar des autres calendriers ?

Vers 1968, l'Académie berbère a proposé de créer une "ère berbère" sous le nom de Y ou une ère chrétienne et une islamique, et a fixé



comme au zéro du calendrier berbère les premières manifestations connues de la civilisation berbère, au temps de l'Égypte ancienne, lorsque le roi berbère Chechoq I^{er} (Cacnaq) fondateur de la 22^e dynastie égyptienne devint pharaon en Égypte. Avant d'envahir la Palestine, il réunifia l'Égypte en l'an 950 avant J.-C. À Jérusalem, il s'empara de l'or et des trésors du temple de Salomon (un grand événement cité dans la Bible). Le nom de Yennayer provient du nom latin du mois, "ianuarius ou januaris", lui-même nommé en l'honneur de Janus (mythologie), dieu romain des portes et des ouvertures.

Le premier yennayer suivant la naissance d'un garçon était d'une grande importance. Le père ou la mère maintenant effectue la première coupe de cheveux au nouveau-né et marque l'événement par l'achat d'une tête de bœuf. Ce rite assure que l'enfant sera le futur responsable du village. Il est répété lors de la première sortie du garçon au marché. Il est transposé, dans les mêmes conditions, à la fête musulmane chiiite de l'achoura, dans certaines locali-

tés berbérophones. "Amenzu n'yennayer" détermine la fin des labours et marque le milieu du cycle humide. Les aliments utilisés durant ce mois sont les mêmes que ceux de la période des labours. La nourriture prise est une bouillie, cuite à la vapeur ou levée. Les aliments augmentant de volume à la cuisson sont de bon augure. La récolte présagée sera d'une grande quantité. Les différentes sortes de couscous, de crêpes, de bouillies, etc., et les légumes secs les agrémentant apparaissent. Les desserts servis seront les fruits secs (figues sèches, abricots secs, noix, etc.), de la récolte passée, amassés dans de grandes et grosses cruches en terre pourvues d'un nombril servant à retirer le contenu (ikufran).

Le mois de yennayer est marqué par le retour sur terre des morts porteurs de la force de fécondité. Durant la fête, les femmes ne doivent pas porter de ceinture, symbole de fécondité. Celles transgressant la règle subiraient le sortilège de la stérilité. "Imensi n'yennayer" nécessite des préparatifs préalables. La maison est méticuleusement nettoyée et embaumée à

l'aide de diverses herbes et branches d'arbres (pin, etc.). Elle ne sera plus, durant les trois jours suivants sinon le balai de bruyère, confectionné pour la circonstance par les femmes lors de leur sortie à la rencontre du printemps (amagar n'tefsut), blesserait les âmes errantes. On procède au changement des pierres du "kanun" (inyen n'Ikanun). Tous les gestes accomplis pendant la fête se font avec générosité et abondance. Les participants à la célébration, espèrent recevoir, par leurs actions, la bénédiction des forces invisibles circonscrivant leur univers de croyance.

Des masques symbolisant le retour des invisibles sur terre

Au cours du mois de yennayer, les enfants se déguisent (chacun confectionne son propre masque) et parcourent les ruelles du village. Passant de maison en maison, ils quémandent des beignets "sfendj" ou des feuilletés de semoule cuits "lemsemmen" que les gens s'obligent à donner. Par ce geste d'offrande les familles tissent, avec les forces invisibles, un contrat d'alliance qui place la nouvelle année sous d'heureux auspices. Ce rite, comme celui de la première coupe de cheveux du nouveau-né, est transposé à l'achoura et repris lors de la période des labours. Le paysan distribuait d'humbles offrandes aux passants croisés sur son chemin et dépose de petites quantités de nourritures dans des lieux saints, en se rendant dans ses champs. "Amenzu n'yennayer" marque toutes les régions berbérophones par des jeux liés aux morts de retour sur terre : carnaval de Tlemcen, jeux de taïsit (os) des femmes de Ghadamès.... La célébration de Yennayer s'articule autour de plusieurs symboliques. C'est un moment de convivialité familiale, une occasion de se souhaiter des vœux de prospérité, et elle marque le changement de saison (cette saison correspond à l'approche de la rupture des provisions gardées pour l'hiver). Assagwas Amegas.

K. H.

LITTÉRATURE AMAZIGHE

Les lauréats du prix du président de la République distingués

PAR ROSA CHAOUJ

Une cérémonie de distinction des lauréats de la première édition du Prix du président de la République pour la littérature et langue amazighes a été organisée mardi à Alger à l'occasion de la célébration du 25^e anniversaire de la création du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA). La première édition de ce prix concerne quatre domaines, à savoir la linguistique, les recherches scientifiques, technologiques et numériques, la littérature exprimée en tamazight et traduite ainsi que les recherches sur le patrimoine culturel amazigh immatériel. Après avoir examiné 106 œuvres, le jury, présidé par Youcef Nacib, a décidé de remettre des distinctions aux lauréats des trois premières places remportées respectivement par Yacine Meziani, Toufik Djeroud et Rachid Boukharroub, tandis que le premier prix dans la catégorie recherches sur le patrimoine culturel amazigh immatériel n'a pas été attribué alors

que la deuxième place a été décrochée par le chercheur Ali Hedjaz. Lors de cette cérémonie organisée au Centre international des conférences (CIC), à laquelle ont assisté des membres du gouvernement, le médiateur de la République, Karim Younes, les conseillers du président de la République et des représentants des différents corps de sécurité, le SG du HCA, Si El Hachemi Assad, a salué les efforts et l'intérêt du président de la République qui "veille personnellement au soutien à la créativité et à la réflexion en matière de littérature et de langue amazighe à travers la création de ce prix encourageant tous ceux qui s'intéressent à la promotion du tamazight". Et d'ajouter que "cette heureuse occasion coïncidant avec la célébration de Yennayer, intervient après plus de 5 mois de l'appel à contribution au Prix du président de la République pour la littérature et de la langue amazighe qui a enregistré des dizaines de participants à ce concours". Pour M. Assad ce prix "constitue un acquis

important pour une dimension identitaire partagée par tous les Algériens. C'est aussi une démarche qui s'inscrit dans le cadre de la consolidation des constantes nationales avec leurs trois composantes, ce qui permet de manière incontestable de parachever le processus de réhabilitation de la langue amazighe dans notre pays sur fond de réconciliation, de sincérité, de paix et de coexistence harmonieuse entre toutes les catégories de la société. L'objectif de cette démarche est de nouer les liens d'unité sur des bases solides et durables", a en effet soutenu le secrétaire général du HCA soulignant la nécessité de la mobilisation de tout un chacun pour "mettre en œuvre une feuille de route claire en vue de mettre l'amazighité sur la bonne voie et éloigner nos valeurs nationales des inquiétudes et des surenchères politiciennes". Dans le même sens, M. Assad a affirmé que le Prix du président de la République pour la littérature et la langue amazighe constitue pour le HCA un "défi

relevé par excellence et traduit l'intérêt accordé par l'Etat algérien au développement et à la promotion de la langue amazighe dans son cadre national et dans ses différentes Il a révélé que le "nombre de participants à la première édition du Prix au niveau national a atteint 220 dont 106 œuvres ont été acceptées car remplissant les conditions et les normes prévues par le règlement intérieur du Prix". Il a également valorisé les efforts et la contribution des membres du jury, composé de professeurs et chercheurs spécialisés dans le domaine de la langue et de la culture amazighes pendant cinq mois de travail et leur contribution au succès de la première édition du Prix. A cette occasion, la délégation participante a visité les pavillons d'une exposition d'affiches et de tableaux des différents sites historiques algériens ainsi que des produits du terroir mettant en exergue les différents aspects de la célébration de Yennayer.

R. C.

EXPOSITION DE "L'ANNÉE ART GRAIRE"

Vernissage à la galerie d'art Le Paon de l'Oref

Le vernissage de l'exposition collective "L'année Art Graire", regroupant les œuvres de quatre artistes dans les domaines des arts plastiques, le design et la poterie traditionnelle remise au goût du jour avec une touche de modernité, s'est ouverte mardi à Alger.

Prévue jusqu'au 12 février à la galerie d'art "Le Paon" au centre commercial de l'Office Riadh El Feth (Oref), l'exposition se veut être une passerelle entre l'"art et le travail de la terre" (d'où son intitulé), explique la fondatrice de la galerie et organisatrice de l'exposition, Amel Mihoub. Ce "clin d'œil à Yennayer" présente au regard du visiteur, 20 toiles du peintre et seul artiste présent au vernissage, Mohamed Boucetta, plusieurs œuvres au design moderne de Tarek Boulifa, des poteries d'art au label "Bacha" et d'autres façonnées des mains de "Yemna", dernière potière du mont Chenoua à Tipaza. Sur des toiles peintes à l'huile, Mohamed Boucetta présente, dans un élan expressif aux couleurs vives réalisé avec minutie au "pinceau et au couteau", le "quotidien des paysans kabyles" dans différentes situations de vie, avec un regard fasciné sur la ruralité.



Diplômé en 2013 de l'école régionale des Beaux Arts d'Azazga, ce jeune artiste, qui compte à son actif une vingtaine d'expositions collectives et la moitié en individuel, estime que "les artistes plasticiens sont à l'agonie car les opportunités censées donner de la visibilité sur leur travail se font de plus en plus rares", remerciant, au passage, la galerie "Le Paon" de lui avoir "ouvert son espace".

redonner vie et renouveler l'attention, à travers un habillage aux formes actualisées, sur des objets authentiques de "tous les jours" aux fonctions ordinaires, que le temps et l'habitude ont fini par éclipser du regard. La maison d'art "Bacha" sublime, quant à elle, les poteries à travers plusieurs objets exposés d'utilité et d'usage quotidiens, à l'instar des bocals, des vases et des jarres, travaillés avec la méthode "Racco", une technique de cuisson chinoise qui consiste à traiter la matière sous une température très élevée, intelligemment ramenée à la culture berbère. Les ornements, les motifs et les perforations géométriques sur les poteries d'art

"Bacha" racontent des histoires ancestrales de personnes et de lieux et mettent en valeur dans un rendu hautement esthétique, le patrimoine amazigh dans toute sa richesse et sa diversité. "L'homme pense parce qu'il a des mains" a murmuré un visiteur, au regard admiratif devant l'œuvre de Yemna, dernière potière du mont Chenoua, à exercer sa magnificence sur des ustensiles fabriqués et adomés à la main, regrettant l'"absence de relève à une grande artiste qui a su faire sentir au visiteur l'attention et la délicatesse du toucher sur des objets qui ravivent notre attachement au patrimoine et aux souvenirs du passé".

"LES ANIMAUX SAUVAGES"

Une exposition du plasticien Younes Kouider

Le vernissage d'une exposition de l'artiste-peintre Younes Kouider, intitulée "Les animaux sauvages" a été organisé, mardi, à Dar-Abdellatif à Alger, dans le cadre du programme tracé par l'Agence algérienne du rayonnement culturel (AARC) en célébration de Yennayer 2971. L'artiste invite, à travers une série de tableaux, les fêrus de l'art plastique à l'accompagner dans un fabuleux voyage

au cœur d'une nature peuplée d'animaux et d'oiseaux sauvages. Réalisés à la gouache, ces tableaux emportent le visiteur de par des couleurs vives, des figures déformées et différents symboles et fleurs, dans un monde surréaliste et un décor de pure nature. Fortement inspirées de l'art de Baya, les peintures de Younes Kouider, qui a une formation académique aux États-Unis, explosent de couleurs

chatoyantes exprimant une spontanéité de sentiments. Dans une autre aile de cette exposition, qui se poursuivra jusqu'au 20 janvier, l'artiste a travaillé sur des tissages en forme de sculpture qui reflète les modes de vie de la société nomadique d'Afrique du Nord. "Mon identité algérienne est la touche caractérisant mes œuvres à travers les signes berbères que je mets en arrière-plan. C'est une fascina-

tion depuis mon jeune âge pour ces animaux et pour les couleurs des arts africains", confie M. Kouider. Né en 1991, Younes Kouider obtient son bachelier Fine Art à l'université internationale Maharishi en 2014 puis un master en Studio Art en 2018. Il est actuellement candidat pour un master Fine Art en sculpture à l'université de Yale pour l'année 2021.

"A'OU DAT CHACHNAQ"

La générale présentée au TR de Constantine

La générale de la nouvelle pièce théâtrale "A'oudat Chachnaq" (le retour de Chachnaq) a été présentée, mardi, à l'occasion de la célébration du Nouvel An amazigh au théâtre régional de Constantine (TRC) Mohamed-Tahar Fergani, en l'absence du public, à l'exception de quelques artistes et des journalistes en raison de l'épidémie de la Covid-19. Ecrite et mise en scène par Amar Simoud, cette œuvre relate le retour du roi berbère parmi les siens et ses actions pour préserver sa patrie et de

toute l'Afrique du Nord des conspirations. Présentée dans le cadre des festivités de célébration du Nouvel An amazigh 2971, la pièce a mêlé histoire et fiction pour raconter pendant près d'une heure le retour de Chachnaq, campé par le comédien Sami Nasrin de l'association locale Essitar Adhahabi des arts et de la culture. Présenté comme un symbole unificateur, le roi berbère, armé d'un courage et d'une force sans pareils, mène son combat pour lutter contre les injustices sociales, et rétablir la paix dans cette région, dans un

entrecroisement entre histoire, fiction et actualités, transmettant au passage, aux générations les messages des vaillants guerriers, ceux de la bravoure, du courage et de l'abnégation. Pour le metteur en scène, Amar Simoud, Chachnaq est très peu évoqué dans les travaux artistiques et ce fait l'a motivé à mettre la lumière sur l'histoire de ce roi. "Le rattachement du début du compte de l'année amazighe à l'intronisation de Chachnaq comme pharaon d'Égypte et fondateur de la 22^e dynastie pharaonique, interpelle pour

mieux connaître cet Amazigh", a indiqué à l'APS, le metteur en scène. Il a également souligné que ce travail a donné la chance à plusieurs jeunes comédiens, "des véritables talents" de se produire pour la première fois au théâtre régional de Constantine (TRC) Mohamed-Tahar-Fergani. A noter que cette pièce de théâtre constitue la deuxième production de Amar Simoud dédiée aux célébrations du Nouvel An amazigh après celle de Yennayer produite en 2018.

CÉLÉBRATION DE YENNAYER AU PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA

Une exposition dédiée à l'art culinaire et à l'artisanat traditionnels

Une exposition mettant en valeur l'art culinaire, l'artisanat et les métiers traditionnels s'est ouverte mardi à Alger dans le cadre des célébrations du nouvel an amazigh, Yennayer 2971

Prévue jusqu'au 14 janvier en cours au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, l'exposition, ouverte à un public venu en nombre sous la thématique des "Arts culinaires traditionnels", accueille quelque 41 exposants d'Alger, Khenchela (invité d'honneur), Tizi-Ouzou, Béjaïa, Bouira et de Mostaganem, représentant respectivement les régions du Centre, de l'Est et de l'Ouest.

L'absence constatée de la région du Sud algérien devant être représentée par la ville de Ouargla est due, selon les organisateurs, à "l'impossibilité pour les exposants de cette wilaya d'effectuer le déplacement pour des raisons de sécurité sanitaire liées à la pandémie de la Covid-19".

Dans la grande salle du palais, plusieurs stands dédiés à la célébration de "Yennayer 2971" se succèdent, permettant aux visiteurs d'apprécier un savoir-faire ancestral, présenté tout en sourire par des exposants en tenues traditionnelles, à pied d'œuvre pour répondre aux questions de leurs interlocuteurs mais aussi et surtout pour les



sensibiliser sur l'importance et la nécessité de préserver et transmettre ce legs patrimonial millénaire dans sa double dimension, culturelle et historique.

Dans les différents stands, les visiteurs peuvent ainsi apprécier les arts culinaires et les gâteaux traditionnels tels que le

couscous, berkoukes, rfis, les beignets, "thighrifine" et "lemsemmen", les métiers liés au tissage des tapis, la récolte des céréales, la culture du miel, le façonnage du cuivre et de la céramique, les ornements domestiques berbères, ainsi que la maroquinerie traditionnelle.

La grande exposition dédiée à l'art culinaire, l'artisanat et les métiers traditionnels célébrant "Yennayer2971" est organisée par le palais de la culture Moufdi-Zakaria, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts.

YENNAYER A ILLIZI

Des pans du legs ancestral amazigh revisités

Les festivités du Nouvel An amazigh ont permis dans la wilaya d'Illizi de revisiter de riches facettes du patrimoine plusieurs fois séculaires amazigh de la région du Tassili n'Ajjer valorisées par le mouvement associatif et les artisans locaux.

L'événement a donné lieu à l'organisation, au complexe sportif de proximité d'Illizi et en présence des auto-

rités locales, d'une palette d'activités culturelles, dont une exposition d'articles d'artisanat, de bijouterie et d'habits traditionnels, de spectacles folkloriques et de représentations théâtrales valorisant le legs matériel et immatériel amazigh, en plus de l'animation de rituels ancestraux de la communauté targui.

Mené dans un contexte sanitaire excep-

tionnel de pandémie du coronavirus, le programme de la célébration a prévu aussi des compétitions et concours récréatifs, des jeux traditionnels, tels que les jeux de sig (bâtonnets) et kherbga (jeu de dames traditionnel), de la danse et un concours d'art culinaire, à la satisfaction du public venu nombreux célébrer et apprécier la richesse du patrimoine ancestral.

L'événement a été animé conjointement par de nombreuses associations culturelles locales, à l'instar de Tougzert pour la préservation du patrimoine targui, l'association de jeux traditionnels et l'association folklorique Afrah Tassili pour raviver le legs culturel ancestral de la société amazighe de cette région dans le Grand Sud du pays.

YENNAYER À OUARGLA

Une halte pour valoriser le patrimoine culturel amazigh

L'avènement du Nouvel An amazigh célébré dans différentes parties de la wilaya d'Ouargla, à l'instar des autres régions du pays, est une halte pour valoriser le patrimoine culturel amazigh et renouer l'attachement à un legs ancestral.

Bien que présentée avec une légère dichotomie dans l'appellation "Yennayer" ou "Nayer", cette fête reste synonyme de récolte abondante et jalonne la fin et le début d'un cycle agricole.

Très attachée à son patrimoine matériel et immatériel ancestral, la "population ouarglie marque cette date de diverses manifestations, jalousement préservées et reflétant le lien entre l'homme et la terre, symbole de fertilité et de générosité, ainsi que source de vie et de bien-être pour l'Homme", a expliqué Mustapha Babziz, acteur associatif à Ouargla

Diverses activités festives et ancestrales sont "ressuscitées à travers les régions d'Ouargla, perpétuant d'anciennes valeurs

sociales pratiquées comme moyen d'affirmation de l'appartenance et d'identité culturelle", a-t-il ajouté.

La fin de la campagne de récolte des dattes et le retour, à la fin du mois de décembre, des agriculteurs au vieux ksar "Casbah", après un séjour de plus de trois mois dans des palmeraies locales, constituent une période marquant l'avènement du Nouvel An amazigh, coïncidant avec le foisonnement des récoltes.

L'occasion donne lieu à de grands rassemblements pour perpétuer les traditions et apprécier la richesse culturelle amazighe, avec notamment l'organisation de processions religieuses, de halqate et autres activités religieuses, couronnées du Tout-Puissant pour la préservation de l'abondance et de la fertilité de la terre.

Des familles ouarglies marquent l'événement par des activités d'artisanat, dont le tissage, le stockage traditionnel

des provisions alimentaires, et les méthodes de préparation de l'encens spécialement pour les fêtes de mariage.

De nombreux commerçants marquent cette date pour faire le bilan de leurs activités commerciales et de leurs biens en vue de prélever la "zakat", et préparer le lancement du nouvel exercice commercial.

La femme du ksar, dépositaire du riche patrimoine séculaire

La femme au foyer dans le vieux ksar d'Ouargla s'applique, à chaque fois que l'occasion se présente, à valoriser les pans du patrimoine ancestral et la diversité de ses composantes.

Elle s'emploie à organiser, à l'occasion de Yennayer, des regroupements conviviaux, soirées et veillées, avec les membres de la famille et les voisins, pour partager et échanger des plats traditionnels, dont le

couscous "esrayer" relevé avec des plantes aromatiques, ou le berkoukes ou ce qui est appelé localement "terchimt" (couscous fait maison), ponctué d'un service du thé, avant d'être clôturée par des prières et des implorations.

Les campagnes de distribution des produits alimentaires, la visite des mausolées de défunts ouléma et chouyoukh, sont d'autres activités organisées à l'occasion du Nouvel An amazigh.

Pour cette année, la célébration de Yennayer a été marquée dans la wilaya d'Ouargla par une panoplie d'activités virtuelles, dont des conférences sur l'histoire de la civilisation amazighe, l'exposition d'ouvrages en langue amazighe dans ses différentes variantes, ainsi que d'articles d'artisanat, l'organisation de concours d'habits traditionnels amazighs, et l'animation de récitals poétiques, de lectures de proverbes et de contes.

MOSTAGANEM, TRAMWAY DE LA VILLE

Une première rame réceptionnée

Les travaux de la deuxième partie, qui relie le centre-ville au pôle universitaire de Kharouba, seront achevés au courant du premier semestre de l'année 2021.



PAR BOUZIANE MEHDI

En prévision de tests sur sa ligne, la première rame du tramway de la ville de Mostaganem a été réceptionnée, a annoncé, jeudi 24 décembre, le directeur de wilaya des Transports, Kada Belfar Mustapha a indiqué, à l'APS, que la livraison de la "première rame de ce moyen de transport urbain moderne a eu lieu mercredi soir, précisant qu'une deuxième locomotive sera réceptionnée dans 15 jours puis d'autres après une courte période".

Le même responsable a fait savoir que les "premiers essais du tramway de Mostaganem débuteront demain vendredi, et se sont poursuivis jusqu'au 28 décembre au niveau de la ligne reliant la gare routière au centre-ville sur une distance de deux kilomètres".

Pour sa part le directeur régional de l'Entreprise du métro Alger (EMA), Habib Bekhada, a affirmé que "le taux d'avancement des travaux au niveau des différents chantiers du projet du tramway atteint 80%, ajoutant que la réalisation de la première ligne (2 km) a été achevée alors que les travaux de la deuxième tranche de la deuxième ligne (7 kilomètres) entre le centre-ville et la localité de Salamandre tire à sa fin".

Les travaux de la deuxième partie, qui relie le centre-ville et le pôle universitaire de Kharouba, seront achevés au courant du premier semestre de l'année 2021, a indiqué l'APS, annonçant qu'il est prévu, dans les prochains mois, la livraison totale du projet parallèlement au lancement d'une opération de formation dans les domaines de la conduite, de la maintenance et de la sécurité au profit des travail-

leurs qui seront employés dans le cadre de l'exploitation commerciale de ce moyen de transport.

Le projet de tramway de Mostaganem, d'un coût global de 26,5 milliards de dinars, a connu un arrêt des travaux pendant sept mois suite au retrait de la société espagnole chargée de sa réalisation (2013-2017) en raison de difficultés financières et le non respect des délais, ce qui a conduit à la résiliation du contrat.

Confiés au groupe public national Cosider avec ses filiales Cosider travaux publics et Cosider ouvrages d'art, les travaux de ce projet, qui s'étend sur une distance de 14 kilomètres (deux lignes) sur un tracé comprenant trois tunnels et un pont, ont repris au mois de décembre 2017.

B. M.

ORAN, GAZ BUTANE

Hausse de la consommation en décembre

Le district du gaz-pétrole-liquéfié (GPL) d'Oran relevant de l'entreprise Naftal a enregistré du 1^{er} au 15 décembre en cours une hausse de 5 % des ventes de gaz butane vu la vague de froid ayant touché la région.

Le chef de division des ventes et de la commercialisation du district, Fayçal Benhalima, a indiqué à l'APS qu'il a été "procédé durant cette période à l'écoulement de 280.000 bouteilles de gaz butane au profit des zones d'ombre des wilaya d'Oran, de Mostaganem et de Mascara, soit une augmentation de 5 % par rapport à la même période de l'année précédente, expliquant que les conditions climatiques dans la région, durant la première et deuxième semaine de décembre marquées par un froid intense, ont conduit à l'augmentation de la demande sur ce produit".

Le district GPL (Oran) a mis en place un plan de travail visant à garantir une distribution sécurisée et durable des bonbonnes de gaz butane, notamment par apport aux prévisions météorologiques faisant état de

l'arrivée, début de la nouvelle année, d'une deuxième vague de froid dans la région, soit la semaine prochaine.

"Ce plan est élaboré pour éviter un éventuel rush des consommateurs en raison de l'importante demande sur cette énergie au cours de la vague de froid prévue, notamment dans le cadre des mesures de prévention contre la pandémie du coronavirus", a souligné Fayçal Benhalima.

Le plan prévoit également la coordination, de manière continue, avec les Directions de l'énergie des wilayas dans la zone de compétence du district, en vue de recenser les besoins des foyers en bouteilles de gaz butane, particulièrement au profit des agglomérations enclavées, en prenant en considération l'évolution de la demande en lien avec la saison hivernale, notamment les périodes glaciales.

Il a été procédé également à l'élargissement des capacités des unités de distribution, notamment celles existantes à travers les stations de la société Naftal, passant ainsi de 105 à 210 puis à une capacité de 315 bouteilles.

Aussi, sept conventions ont été signées avec des acteurs de la société civile devant contribuer à assurer de façon effective, la couverture des besoins des populations des zones d'ombre en gaz butane et leur offrir ce service de manière continue.

M. Benhalima a mis en exergue les énormes potentialités dont disposent les unités de production et de stockage relevant du district, notamment celles d'Arzew et de Mostaganem, ajoutant qu'il a été "procédé également au retrait de bouteilles défectueuses et leur remplacement par des neuves".

Les capacités de production au niveau des deux centres d'enfûtage du gaz butane, respectivement de Aïn-Bia (Oran) et de la commune de Sayada (Mostaganem), avec l'installation d'une troisième équipe de nuit, ont augmenté pour passer à 24.000 bonbonnes de gaz butane par jour, a indiqué M. Benhalima, assurant que la production est en mesure de satisfaire la demande supplémentaire.

APS

CONSTANTINE

Recul du nombre des accidents de la circulation

Un recul dans le nombre d'accidents de la circulation lors des intempéries a été relevé en novembre dernier comparé à celui de l'année dernière, a indiqué le chef-adjoint de la section de sécurité routière auprès du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Constantine.

"En novembre dernier, marqué par plusieurs épisodes pluvieux, 10 accidents de la circulation engendrant 3 décès et 7 blessés ont été enregistrés contre 15, en 2019 ayant causé la mort de 5 individus et des blessures pour 10 autres", a déclaré le commandant Bahi Abed, en marge d'une campagne de sensibilisation aux risques d'accidents de la circulation lors des intempéries, tenue au profit des automobilistes sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest, reliant les communes d'El-Khroub et d'Aïn-Smara.

Les facteurs de risques susceptibles de provoquer des dangers de mort suite aux accidents de la route pendant les intempéries sont notamment le verglas matinal, le mauvais état des essuie glace et des pneus ainsi que l'absence des différents feux de véhicule utilisés en temps de mauvaises conditions climatiques. Cette campagne vise à sensibiliser les automobilistes quant à l'importance de vérifier l'état du véhicule avant de prendre la route par temps de pluie, de neige ou de brouillard, précisant que l'excès de vitesse, le non port de la ceinture de sécurité et les dépassements dangereux constituent aussi des dangers sur la route. En vue de contribuer à minimiser les dégâts de ces accidents lors de cette saison hivernale, le groupement territorial de la gendarmerie nationale de Constantine ambitionne de multiplier les campagnes de sensibilisation et les sorties de contrôle pour veiller au respect du code de la route et des recommandations fournies pour un hiver sans accidents de la circulation. Des conseils ont été fournis aux usagers de la route et des prospectus appelant à la prudence sur la route ont été distribués, a ajouté la même responsable. A signaler que cette campagne de sensibilisation a été organisée en collaboration avec les éléments de la Protection civile et l'association l'Élite nationale des sciences médicales en sus de l'Association de wilaya des auto-écoles.

ILLIZI

Expérience pilote réussie de la culture de la fraise

Une expérience de culture de la fraise, menée depuis plus d'une année au niveau d'une exploitation agricole, dans la wilaya déléguée de Djanet a donné des résultats.

Première du genre lancée au niveau de cette exploitation créée dans la région de Tigherghert, dans le cadre de la mise en valeur agricole, cette expérience de la culture de la fraise a donné un bon rendement, au double plan quantitatif et qualitatif, sur une superficie sous serres de deux hectares.

Cette bonne récolte est favorisée par la réunion de conditions favorables dans la région de Djanet pour le développement de cette culture fruitière, dont le sol fertile, l'eau à faible teneur en sel. La culture de la fraise requiert un suivi rigoureux et un accompagnement technique continu des services agricoles, notamment en matière de rationalité dans l'irrigation. Cette expérience a servi de modèle à d'autres agriculteurs, notamment les jeunes de la région se lancer dans ce segment, eu égard à la qualité de ce fruit très convoité sur le marché local. Les activités agricoles dans la wilaya déléguée de Djanet connaissent, d'une saison à l'autre, un développement et laissent entrevoir des perspectives prometteuses dans la région, à la faveur d'expériences menées dans différentes filières agricoles stratégiques, dont l'agrumiculture, l'oléiculture et l'apiculture.

APS

BOOSTER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Nécessité de créer 1 à 2 millions de nouvelles entreprises en 2021

La création de nouvelles entités économiques favorisera la génération de milliers d'emplois et contribuera à la résorption du chômage en permettant également de réduire les effets dévastateurs de la crise économique.

PAR RIAD EL HADI



L'économie nationale nécessite la création "d'1 à 2 millions de nouvelles entreprises durant l'année 2021 pour soutenir le développement économique du pays", a indiqué le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Prospective, Mohamed-Cherif Belmihoub. Intervenant à l'occasion du forum du quotidien *Echaab*, le ministre a fait savoir que "l'économie du pays doit relever le challenge de la création d'un à deux millions de nouvelles entreprises de toutes tailles et de tous secteurs confondus". Il a ainsi rappelé que "l'Algérie compte près de 25 entreprises pour 1.000 habitants, alors que dans les pays de la Méditerranée, la moyenne est de 60 entreprises pour 1.000 habitants". Belmihoub a souligné la nécessité d'un "climat d'investissement libéré des aspects négatifs de la bureaucratie et impliquant un système financier adéquat, plus de décentralisation et un meilleur développement des infrastructures du pays". De plus, le ministre a noté l'intérêt d'un système fiscal devant "impliquer une contrepartie pour l'État s'agissant des avantages fiscaux accordés". En outre, Belmihoub a énuméré de nouveaux leviers contribuant au développement économique du pays, citant, notamment, la valorisation du secteur des mines "en exploitant le vivier exceptionnel de mines dont dispose le pays, incluant les terres rares utilisés dans l'industrie électronique". Il a également cité le potentiel de l'industrie du renouvelable, de l'industrie pharmaceutique, de l'agriculture saharienne et de l'économie numérique. Concernant le financement du plan de relance économique, le ministre a exclu le financement de la relance économique sur le budget de l'État, précisant que d'autres leviers ont été recensés, notamment à travers le rééchelonnement des obligations des entreprises, le financement de l'investissement, la Bourse, la finance

islamique et les bons du Trésor. De plus, Belmihoub a fait savoir que la préparation d'"une loi est en cours régissant le partenariat public-privé" (PPP). Il a confié que "cette option pourrait être appliquée au projet du Port Centre d'El-Hamania, dans la wilaya de Tipasa". D'autre part, le ministre a souligné "l'intérêt de poursuivre le programme dédié au développement des zones d'ombre à travers le pays afin de ramener ces zones à des niveaux de développement plus importants, réduisant le déséquilibre avec les autres régions du pays en termes d'aménagement du territoire". Par ailleurs, le ministre a indiqué que son département ministériel "réalise trois études prospectives : sur la sécurité énergétique, sur la sécurité alimentaire et sur le capital humain et la jeunesse". Cette "étude prend notamment en compte les nouvelles qualifications professionnelles demandées par le marché de l'emploi dans les cinq prochaines années", a-t-il précisé. Selon lui, cela "doit permettre de mettre les politiques publiques adéquates au niveau de la formation de la jeunesse et ce, avec la collaboration du ministère de l'Enseignement supérieur". Soulignant l'importance de la décentralisation dans le cadre de la réforme de la gouvernance, le ministre a noté l'intérêt d'inclure à cette réforme : la transparence dans la décision, une meilleure définition des responsabilités, l'efficacité et l'évaluation des politiques publiques, notamment.

Un impact socio-économique immédiat

Le nouveau plan national de relance économique, basé sur une approche très pragmatique, devrait "avoir des impacts immédiats sur la vie du citoyens et des entreprises", a estimé Mohamed-Cherif Belmihoub. S'exprimant sur les ondes de

la Radio nationale, Chaîne 3, sur l'atelier consacré au thème de l'investissement qu'il présidera mardi dans le cadre de la conférence nationale pour la relance économique, Belmihoub a affirmé que, dans la "démarche de ce plan de relance économique, il faut mettre des actions qui auront des impacts immédiats sur la vie sociale et économique du citoyens et des entreprises économiques avant la fin de cette année". "Nous fonctionnons dans le cadre d'une démarche pédagogique et inclusive qui intègre les opérateurs économiques, les partenaires sociaux, les experts et les entreprises afin de sortir l'Algérie de sa longue période de léthargie et de gaspillage des ressources", a-t-il souligné. Le ministre a fait constater à ce propos que l'Algérie a "connu trois crises cumulées, à commencer par la crise pétrolière de 2014 marquée par la chute brutale des hydrocarbures, qui a démontré une fois de plus que notre économie, fortement basée sur les hydrocarbures, n'est pas résiliente. Puis la crise pétrolière de 2019, conjuguée à la crise sanitaire de coronavirus qui sont venues perturber totalement le système économique national". Pour le ministre, le temps est aux actions et le pays n'a même pas le temps de faire le diagnostic. "Il faut agir vite en procédant au changement du système de fonctionnement de l'économie", car, pour lui, il s'agit bien d'une crise "systémique". "Avec les participants à l'atelier, nous allons aborder tous les aspects institutionnels tels les questions juridiques, l'environnement des affaires mais aussi la concurrence sur les marchés", a-t-il affirmé en relevant qu'il y a un tas de facteurs de blocage à l'investissement qu'il faut lever. Pour le ministre, les "ennemis" de l'investissement productif sont la bureaucratie et la corruption contre lesquelles il faut lutter par la transparence et la numéri-

sation. "Nous devons simplifier les procédures administratives et rendre transparentes les décisions économiques et d'investissement", a-t-il recommandé. Concernant ce plan de relance qui sera débattu mardi, il a expliqué qu'il s'étend sur trois phases. La première s'inscrit dans le court terme et devrait répondre aux préoccupations immédiates des opérateurs économiques. La deuxième étape (2021-2022) permet de préparer les conditions pour une transformation économique structurelle et enfin la période comprise entre 2022-2025 qui concerne les grandes réformes annoncées par le président de la République. Pour le ministre délégué chargé de la Prospection, ce nouveau plan de relance devrait permettre une transformation globale de l'économie nationale en sortant l'Algérie de sa forte dépendance des hydrocarbures et en mettant en place une économie diversifiée compétitive lui ouvrant la voie vers le commerce international. Les CAS peuvent financer l'économie

Concernant le manque de ressources pour financer les projets économiques de ce plan, Belmihoub a rappelé les orientations fermes du président de la République pour trouver d'autres ressources que les hydrocarbures sans recourir aux institutions financières internationales. A ce propos, il y a mis en avant les potentialités inestimables des secteurs miniers, de la chimie pharmaceutique et de l'agriculture saharienne sur lesquels le pays peut miser pour diversifier son économie et financer ses investissements. Le ministre a assuré, par ailleurs, que "le pays n'est pas en faillite" qu'il y a des ressources financières non utilisées jusque-là qu'il faut exploiter au profit de l'économie nationale. Il a évoqué à ce propos les budgets réservés pour certains secteurs mais qui n'ont pas été utilisés. "Cet argent qui se trouve dans les Comptes d'affectation spéciale (CAS) peut être aujourd'hui exploitées pour financer l'économie", a-t-il affirmé. Il y a aussi d'autres moyens de financer l'économie, selon ce même responsable, comme les produits de la finance islamique mis sur le marché financier, qui "permettraient de capter les fonds circulant en dehors du circuit bancaire". En outre, il a insisté sur l'intérêt pour l'Algérie de s'ouvrir à l'investissement étranger en encourageant les entreprises étrangères à investir avec leur propres fonds.

R. E.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

L'Algérie augmente ses participations aux capitaux

Des décrets présidentiels relatifs à la participation de l'Algérie aux augmentations des capitaux d'institutions financières internationales et à l'augmentation de sa souscription à la reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement ont été publiés au premier Journal officiel de l'année 2021. Il s'agit du décret présidentiel du 30 décembre 2020 autorisant la participation de l'Algérie aux augmentations "sélective et générale" du capital 2018 de la Société financière internationale (SFI).

En vertu de ce décret, l'Algérie est autorisée à concurrencer de 27.367 parts supplémentaires aux augmentations sélective et générale du capital 2018 de la société financière internationale. Le versement de la participation de l'Algérie sera opéré sur les fonds du Trésor public dans les formes prévues par les résolutions datées du 16 avril 2020, selon ce texte réglementaire. L'autre décret concerne la participation de l'Algérie à la 7^e augmentation générale du capital de la Banque africaine de développe-

ment (BAD), à laquelle est autorisée à concurrencer de 404.532 actions supplémentaires. Le versement la participation algérienne sera opéré sur les fonds du Trésor public dans les formes prévues par une résolution datée d'octobre 2019. Aussi, la participation de l'Algérie à l'augmentation spéciale du capital de la BAD a été encadrée par un autre décret qui fixe à 15.830 ses actions supplémentaires à cette institution financière. Le versement de la participation sera opéré

également sur les fonds du Trésor public dans les formes prévues par une résolution de juin 2019. Par ailleurs, le décret présidentiel autorisant la souscription de l'Algérie à la 19^e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement a été publié au Journal officiel. Le versement de la souscription est opéré sur les fonds du Trésor public, dans les formes arrêtées par la résolution numéro 244 approuvée en date du 31 mars dernier.

R. E.

NIGER

Des milliers de personnes fuient les hordes terroristes



La double attaque terroriste du 2 janvier dernier a provoqué un exode dans l'ouest nigérien. Des villages entiers se vident de leurs habitants, qui craignent de nouveaux attentats.

Plus de 10.000 personnes sous le choc des violentes attaques terroristes du 2 janvier dernier, qui ont fait 105 morts dans deux villages de la région de Tillabéri, ont fui, selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Elles ont été relogées dans des conditions difficiles au camp des réfugiés de Mangaïzé, une localité située à quelques centaines de kilomètres des villages attaqués. L'agence onusienne, qui s'est d'ailleurs indignée de ces massacres, œuvre d'arrache-pied avec le gouvernement nigérien pour leur assu-

rer une prise en charge primaire. Porte-parole du HCR au Niger, Jean-Sébastien Josset décrit une situation particulièrement alarmante. "Les massacres tels qu'ils se sont déroulés ont été très traumatisants pour les populations qui ont fui dans des conditions difficiles et dans une situation d'extrême précarité." L'effet des attaques a été tel que ce ne sont pas uniquement les populations des villages endeuillés de Tchombangou et de Zaroumdareye qui ont pris la fuite. L'exode massif a concerné en outre une douzaine d'autres localités, affirme même le fonctionnaire onusien. "Ils sont partis à pied, presque sans rien puisque cela a été fait dans l'urgence et avec le seul souci de sauver leur vie. Certains ont même fui alors qu'ils étaient grièvement blessés", ajoute-t-il. Le nombre de déplacés dans le camp augmente de jour en jour puisque des réfugiés continuent d'affluer. Face à cette situation dramatique, les autorités nigériennes accourent au chevet de ces

populations, le temps pour l'ensemble des acteurs humanitaires de prendre le relais et se déployer pour fournir des abris et des soins de santé. De son côté, le HCR veille à une prise en charge psychologique de tous les déplacés. Pour rassurer les populations particulièrement ciblées par les terroristes, les autorités ont d'abord décidé de renforcer la sécurité du territoire. C'est ce qui a été annoncé à la suite d'une réunion extraordinaire du Conseil national de sécurité, l'organe constitutionnel d'assistance au chef de l'État en tant que chef suprême des Armées, qui s'est tenue le 4 janvier 2021. Les massacres de Tillabéri se sont déroulés alors que le Niger venait d'organiser le premier tour du scrutin présidentiel. Prévu en février prochain, le second tour opposera Mohamed Bazoum, arrivé en tête avec 39,33% des voix, et l'ancien Président de la République, Mahamane Ousmane, qui n'a obtenu que 17 %.

CENTRAFRIQUE

La base de la Minusca attaquée par des groupes armés

La base de la Minusca dans le nord de Bangui s'est fait attaquer par les groupes armés rebelles, ce 13 janvier 2021. Des tirs ont été entendus dans la matinée dans la périphérie de la capitale centrafricaine. Des combats sont régulièrement signalés ces dernières semaines dans le pays, depuis qu'une coalition de groupes rebelles s'est formée à la mi-décembre. Les tirs ont débuté vers 6 h du matin, à PK11-PK12, l'entrée nord de la capitale. La Minusca confirme que sa base localisée à cet endroit a été attaquée par des élé-

ments armés. La riposte a été immédiate, conjointement avec les forces armées centrafricaines. Des renforts ont été envoyés sur place, précise la mission onusienne. Des affrontements ont aussi eu lieu à la sortie ouest de la ville, vers PK9 à Bimbo, la route de Mbaïki. Le Premier Ministre Firmin Ngrebada a très vite pris la parole. Il a déclaré sur son compte Facebook que les "assaillants venus en effectifs élevé pour prendre Bangui ont été vigoureusement repoussés". Il semble que l'intensité des tirs

était moins importante vers 10h mais la situation reste tendue assure de son côté la force onusienne. Des "raissages sont en cours" affirme le Premier ministre. Des témoins du côté de PK11 assurent qu'ils sont cloîtrés chez eux et entendent des tirs, ce matin. Ce que l'on peut dire aussi, c'est que le vol d'Air France, prévu aujourd'hui, a été annulé. Le convoi de marchandises bloqué à Bangui depuis plusieurs semaines, qui devait partir ce matin pour rejoindre le Cameroun, n'a pas non plus pu quitter la capitale. **Agences**

CUBA

De nouveau sur la liste des "États soutenant le terrorisme"

Presque six ans après l'en avoir sorti, Washington a replacé Cuba sur sa liste noire des "États soutenant le terrorisme". A neuf jours de la fin de mandat de l'administration Trump, cette décision risque de compliquer le rapprochement avec La Havane initié par le Président Barack Obama et que Joe Biden souhaitait relancer. C'est sous en effet sous l'impulsion de l'ancien Président démocrate que le gouvernement communiste a été retiré de la liste noire sur laquelle figurent des États comme l'Iran, la Corée du Nord ou encore la Syrie. Des accords commerciaux avec des pays tiers risquent d'être bloqués, ce qui pourrait dissuader des investisseurs internationaux. Avec cette mesure, l'administration Trump rajoute une nouvelle difficulté à l'équipe Biden qui devra passer par un long processus législatif pour l'annuler. Le département d'État devra prouver que Cuba n'a pas eu de liens avec des terroristes au cours des six derniers mois. Le ministre cubain des Affaires étrangères Bruno Rodriguez n'a pas tardé à réagir. Il a dénoncé l'"opportunisme politique" de l'administration Trump. Les démocrates à Washington ont eux aussi critiqué la décision du gouvernement républicain. Le sénateur Patrick Leahy dénonce une "décision purement idéologique". Selon lui, la "menace terroriste viendrait davantage de l'intérieur des États-Unis que de Cuba".

ESTONIE

Démission du Premier ministre estonien suite à un scandale de corruption

Le Premier ministre estonien Jüri Ratas a annoncé quitter son poste suite à un scandale de corruption autour de l'octroi d'un prêt d'État au promoteur immobilier Porto Franco. M.Ratas a expliqué que sa décision a été prise après des "consultations avec la faction du Parti du centre ainsi qu'avec ses proches collaborateurs". "Des solutions différentes semblaient possibles, mais une seule d'entre elles est correcte", a-t-il ajouté. La veille, Mihhail Korb, secrétaire général du Parti du centre, avait annoncé qu'il quitterait son poste suite au scandale de corruption, plaçant toutefois son innocence. Mardi, le bureau du procureur estonien et la police de sécurité ont soulevé des soupçons de délits contre le Parti du centre, le secrétaire général Mihhail Korb, la conseillère du ministre des Finances Kersti Kracht, l'entrepreneur Hillar Teder ainsi que contre deux autres personnes dont les noms ne sont pas encore connus. Mihhail Korb et Hillar Teder sont soupçonnés d'avoir conclu des arrangements selon lesquels l'entrepreneur devrait faire un don jusqu'à un million d'euros au Parti du centre, et M. Korb quant à lui influencerait la mairie de Tallinn pour qu'elle permette à Porto Franco, affilié à Hillar Teder, de construire des routes d'accès à une installation à un prix réduit. En outre, Kersti Kracht est soupçonnée d'avoir convenu avec Hillar Teder d'utiliser son influence dans le ministère des Finances pour que Porto Franco obtienne un prêt d'État de presque 40 millions d'euros. Le prêt a été approuvé par le gouvernement. **Agences**

TURQUIE

Feghouli de retour face à Besiktas ?

Après avoir été écarté des terrains suite à une blessure musculaire, Sofiane Feghouli a repris les entraînements individuels avec le préparateur physique de Galatasaray. La presse turque a indiqué que le milieu de terrain algérien pourrait faire son retour à temps pour le derby stambouliote face au Besiktas de Rachid Ghezzal. Dans un derby qui s'annonce bouillant malgré l'absence des supporters, Galatasaray espère, grâce au retour de Feghouli, retrouver la première place au classement en battant son rival, dimanche prochain au Vodafone Park.

Au classement, les Sang et Or se trouvent à la troisième place du classement, à quatre longueurs de leur prochain adversaire, après dix-sept matchs joués.

METZ

Farid Boulaya de retour aux entraînements

Après une infection à la Covid-19 l'ayant maintenu hors des terrains pendant une dizaine de jours, le milieu offensif du FC Metz a effectué son retour aux entraînements. L'international algérien a effectué de nouveaux tests avec des résultats négatifs lui permettant ainsi de faire son retour sur les terrains du centre d'entraînement du FC Metz. Une bonne nouvelle pour l'ancien joueur de Clermont qui retrouve ainsi les entraînements collectifs en vue du prochain match des Grenats face au leader du championnat l'Olympique Lyonnais.

PHASE DE POULES DU MONDIAL-2021 DE HANDBALL

Algérie-Maroc ce soir

La sélection algérienne de handball messieurs entamera aujourd'hui la phase de poules du Championnat du monde face au Maroc dans un derby maghrébin qui s'annonce d'ores et déjà décisif.

PAR MOURAD SALHI

Les choses sérieuses commencent ce soir à 18h) avec le derby Algérie-Maroc, suivi deux jours après, le 16 janvier, par le match face à l'Islande, avant de boucler le 1^{er} tour le 18 du même mois face au Portugal, considéré comme l'une des sélections montantes sur le plan européen. Avec la nouvelle formule du Championnat du monde, qui regroupe 32 pays, les 3 premiers de chaque groupe se qualifient directement pour le tour principal. Le Sept algérien, qui espère faire bonne figure en Égypte et confirmer son renouveau, est appelé à réussir sa première sortie.

Face au Maroc, dont la dernière participation à un Mondial remonte à 2007, l'Algérie reste sur une victoire sur le plan continental (33-30), lors du Championnat d'Afrique-2020 en Tunisie, alors que la dernière confrontation algéro-marocaine au niveau international s'était terminée sur un score de parité (19-19) au Mondial-1999.

La mission s'annonce ainsi difficile pour l'Algérie, dont l'objectif est d'effacer des mémoires la grosse désillusion de sa dernière participation au Mondial, où elle avait terminé à une triste 24^e et dernière place au classement final, en 2015 au



Qatar. Outre l'objectif de qualification au tour principal, l'Algérie tentera de faire d'une pierre deux coups en égalant ou, pourquoi pas, faisant mieux qu'en 2001 lorsqu'elle avait terminé à la 13^e place sur 24 équipes engagées, son meilleur résultat en 14 participations. Le sélectionneur, Alain Portes, a déclaré que "les joueurs veulent disputer le second tour". Le technicien des Verts avoue que la "motivation va faire la différence lors de cette première sortie dans la phase des groupes".

"Les choses ne seront pas faciles certes, mais nous avons une carte à jouer. Lors du 1^{er} match face au Maroc, c'est la motivation qui va faire la différence. Face au Maroc, la confrontation sera un derby 100 % maghrébin. Et ce genre de match va se jouer sur un petit détail. Une chose est sûre, ce ne sera pas une mince affaire pour nous, d'autant que dans de tels rendez-vous, toutes les nations cherchent à terminer parmi les trois premiers pour passer au tour principal, qui reste notre objectif", a-t-il déclaré. De son côté, le président de la Fédération royale marocaine de handball,

Adli Hanafi, a affirmé lors du tirage au sort du Mondial, en septembre dernier, que "l'Algérie a fait un retour en force sur la scène africaine, d'autant plus qu'elle a réussi à décrocher la 3^e place du dernier Championnat d'Afrique des nations en Tunisie". Pour la préparation, la sélection algérienne s'est contentée d'un seul stage de deux semaines effectué au mois de décembre en Pologne, ponctué par 2 matchs amicaux face à la sélection locale, soldés par une victoire (26-23) puis une défaite (24-26). Les coéquipiers de Mustapha Hadj Sadok ont enchaîné ensuite par un tournoi amical, toujours en Pologne, concédant deux revers face à la Russie (30-24) et au pays hôte (24-21). De son côté, le Maroc a effectué un premier stage d'un mois à Ifrane, au Maroc, ponctué par deux victoires en amical face à la Guinée (24-22 puis 26-22), avant de poursuivre sa préparation en Turquie avec des matchs amicaux devant, notamment, la sélection locale (défaite 27-25).

M. S.

CENTRE TECHNIQUE RÉGIONAL DE SIDI BEL-ABBÈS

L'Académie accueille ses 57 premiers locataires

Le Centre technique régional (CTR) de Sidi Bel-Abbès a accueilli, ce mardi 12 janvier 2021, ses nouveaux locataires, à savoir les 57 joueurs triés après un travail de près d'une année du staff technique national U-15 dirigé par Arezki Remmane et ses adjoints.

Pour rappel, les entraîneurs ont sillonné le territoire national et organisé plusieurs plateaux régionaux et zonaux initiés par la DTN et son département développement et élite que dirige Abdelkrim Benaouda. C'est ainsi que sur les 26 plateaux organisés, près de 6.500 joueurs ont été évalués pour dégager un noyau de 80 joueurs nés en 2006 et 25 en 2007 avant de ne retenir que 57 joueurs pour intégrer l'Académie de Sidi Bel-Abbès. Le reste, il constitue le noyau de la sélection U-15 comme l'ont apprécié les

sélectionneurs, Remmane, Saber Cherif et Mourad Aït Tahar.

Ce mardi 1^{er} Yennayer 2971 a été un événement particulier à Sidi Bel-Abbès où une ambiance festive a régné en voyant tous ces jeunes joueurs accompagnés de leurs parents, cousins et amis affichant une grande joie d'appartenir à cette Académie de la Faf.

Après l'accueil, la remise des équipements et leur installation dans leurs chambres, les joueurs et leurs proches ont été conviés à l'amphithéâtre du CTR pour rencontrer les représentants de la Faf, à savoir Larbi Oumamar, membre du Bureau fédéral et représentant du président de la Faf, Abdelkrim Benaouda DTN-adjoint, le directeur du centre Larbi Moussaous, la directrice de l'école privée d'enseignement et, bien évidemment, des

membres du staff technique de l'académie.

C'était l'occasion pour les parents de dissiper les dernières appréhensions quant à la prise en charge de leurs enfants, avant que tout ce beau monde ne soit convié à un repas au restaurant de l'académie puis de repartir chez eux, laissant leurs enfants entre de bonnes mains.

Par ailleurs, et après le déjeuner, Arezki Remmane et ses assesseurs ont réuni les académiciens à l'hôtel pour leur remettre le programme des entraînements de même que la directrice de l'école pour ce qui est du programme pédagogique. Enfin, les stagiaires ont subi des tests PCR qui se sont avérés tous négatifs. Quant à la première séance d'entraînement, elle a été programmée pour hier mercredi.

QATAR

Triplé de Bounedjah face à Al Duhail

Bounedjah enchaîne, après un doublé et un quadruplé, l'Algérien s'est offert un triplé dans le match au sommet face à Al Duhail, renforçant la première place des siens. Il ouvre le score à la 13^e minute en déboulant dans le couloir gauche, se débarrassant de son vis-à-vis avant d'aligner le gardien dans un angle fermé. Il redonne l'avantage

aux siens en début de seconde période en opportuniste, reprenant par deux fois un ballon qui traîne dans la surface (49'). Il tue, enfin, le match à la 87' sur un service d'Al Haydoos. Avec cette victoire, Al Sadd compte 38 points et 11 d'avance sur Al Duhail. Bounedjah, lui, en est à 14 buts et double son coéquipier en sélection Belaïli

qui en est à 12.

Superbe 12^e but pour Belaïli

L'ailier international algérien Youcef Belaïli a marqué une nouvelle fois lors du déplacement de son équipe face aux coéquipiers de Yacine Brahimi Al Rayyan même si le Qatar SC s'est incliné 2-1.

Contrairement aux autres matchs, Youcef Belaïli n'a pas eu énormément d'occasions durant ce match mais il a réussi à planter un but dans les derniers instants de la rencontre. En première période, Belaïli était proche d'inscrire un très joli but mais son tir lointain a atterri sur la barre transversale.

**MACGYVER
JOYEUX NOËL**



21h00



Juste avant le réveillon de Noël, Riley disparaît après avoir piraté une cyberarme de la NSA pouvant déclencher une guerre mondiale avec la Chine. Persuadés de son innocence, MacGyver et Jack doivent l'innocenter et stopper la crise entre les deux pays. Leurs meilleurs atouts : un four micro-ondes et une multiprise. D'autre part, Bozer part pour sa première mission officielle et Jack parle de son histoire avec Diane, la mère de Riley.

**TOUCHE PAS
À MON POSTE !**



21h00



TPMP fête déjà sa 11^e saison ! Pour l'occasion le talk-show se déploie dans toute sa majesté, pour 11 fois plus de darka ! Médias, dossiers, scoops, invités, quiz, défis... sur le plateau ou dans la rue, dans les loges ou en régie, qui pourra arrêter Baba ? Entouré de fortes têtes comme Éric Naulleau, Karim Zéribi, Cyrille Eldin ou Thomas Angelvy, Cyril Hanouna reprend des séquences cultes de ces onze dernières années.

ENVOYÉ SPÉCIAL



21h00



Sébastien Nauleau est un homme très occupé : il est à la fois éleveur de vaches et patron d'un magasin d'alimentation. Il a créé son propre super marché près de Poitiers, pour vendre directement sa viande au consommateur. Neila mène une incroyable double vie. Celle d'une femme de ménage lyonnaise sans histoire qui élève ses 3 enfants. Mais aussi celle de chasseuse de pédophiles sur Facebook.

**DANSE
AVEC LES LOUPS**



21h00



Lieutenant de l'armée nordiste pendant la guerre de Sécession, John Dunbar est grièvement blessé au pied au cours d'une bataille. Il refuse l'amputation et se lance sans armes au devant de l'ennemi, entraînant à sa suite les soldats de son régiment. Décoré pour cet acte de bravoure, il demande alors à être muté dans un avant-poste de la frontière, aux confins de l'Ouest sauvage.



**LA SELECTION
DU MIDI LIBRE**

MYSTERY ROAD



21h00



Inspecteur franc-tireur de la police australienne, Jay Swan enquête sur un vaste trafic de méthamphétamine qui, il en est persuadé, prend racine dans l'immensité de l'Outback, l'arrière-pays désertique. La découverte dans une mangrove d'un corps masculin décapité l'amène à Gideon, une bourgade perdue au bord de l'océan Indien. Vite identifié, l'homme assassiné était un petit dealer de meth.

LE PEUPLE MINIATURE



21h00



Pour la première fois, une caméra propose de découvrir la vie de 5 étonnantes créatures aux quatre coins de la Terre, dans les plaines de la savane d'Afrique, au cœur du désert de Sonora en Arizona, dans les forêts de Bornéo ou d'Amérique du Nord et enfin dans la jungle urbaine de Rio. Leurs noms sont étranges - la musaraigne-éléphant, le toupaille, le tamia (plus connu sous le nom de chipmunk), la souris-sauterelle ou le ouistiti.

PIÈGE DE CRISTAL



21h00



Policier à New York, John McClane est séparé de sa femme, Holly, qui vit, avec leurs deux enfants, à Los Angeles où elle est cadre dans une puissante multinationale japonaise... La veille de Noël, il la retrouve dans la tour de la société où a lieu un cocktail pour les employés, avec le secret espoir d'une réconciliation. Mais arrivé à l'immeuble où il se rafraîchit dans la salle de bain après le voyage en avion, John entend des cris ponctués de détonations.

LA PROMESSE



21h00



Au cœur des Landes, au cours de la grande tempête de 1999, Charlotte Meyer, 11 ans, disparaît sans laisser de traces. Le capitaine Pierre Castaing, en charge de l'enquête, doit relâcher son suspect, Serge Fouquet, faute de preuves. À quelques centaines de kilomètres de là, Sarah, une jeune enquêtrice de la Brigade des mineurs, se trouve confrontée à une autre disparition de fillette impliquant le même suspect.



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:29
Dohr	12:57
Asr	15:34
Maghreb	17:56
Icha	19:20

ÉTATS-UNIS

YOUTUBE LIMITE À SON TOUR LE COMPTE DE TRUMP

La plate-forme de vidéos de Google rejoint une longue liste de réseaux sociaux qui ont annoncé des sanctions contre le Président américain sortant.

YouTube, propriété de Google, a annoncé, mardi 12 janvier, avoir supprimé une vidéo qu'avait publiée Donald Trump sur sa chaîne officielle dans la journée. YouTube a aussi sanctionné la chaîne en lui interdisant de mettre en ligne de nouvelles vidéos durant une semaine. "Après étude du cas et en raison d'inquiétudes quant à de nouvelles violences, nous avons supprimé une vidéo mise en ligne par Donald Trump pour violation de nos règles", écrit YouTube, sans préciser quelle était la vidéo concernée.

Selon le journaliste spécialisé Casey Newton, la chaîne de Donald Trump avait diffusé des extraits de ses dernières déclarations aux journalistes, les premières depuis l'invasion du Capitole de Washington le 6 janvier, dans lesquelles il évoquait "l'immense colère" de ses partisans.

"Nous avons également désactivé, sans limitation de temps, la possibilité de publier des commentaires sous les vidéos du Président Trump", a également expliqué YouTube, qui utilise ce faisant son système de sanctions graduées (strikes) contre les comptes ne respectant pas ses



règles. Le premier "strike" suspend la possibilité de publier de nouvelles vidéos durant une semaine ; le troisième aboutit à la fermeture de la chaîne.

Ce n'est pas la première fois qu'une vidéo de Donald Trump est supprimée par YouTube : la semaine dernière, la vidéo de son discours à Washington, durant lequel le Président sortant avait incité ses militants à marcher sur le Capitole, avait déjà été effacée par la plateforme de vidéos. Mais c'est la première fois que le compte officiel du président est suspendu.

Cette décision est la dernière d'une longue série de sanctions contre le Président américain, annoncées en ordre dispersé par la quasi-totalité des grandes plateformes depuis une semaine. Twitter a définitivement fermé le compte de Donald Trump, comme Snapchat ; Facebook a suspendu son compte pour au moins deux semaines. Amazon, qui a coupé le 11 janvier les services d'hébergement qu'elle fournissait au réseau social pro-Trump Parler, a également annoncé le 13 janvier qu'elle retirait de ses magasins en ligne une série d'articles liés à la mouvance conspirationniste QAnon. Depuis plus d'un an, un livre de référence de ce mouvement, qui croit que Donald Trump lutte dans l'ombre contre un complot de pédophiles et de satanistes, figure régulièrement dans le classement des meilleures ventes de livres numériques d'Amazon.

Le service de ventes d'objets artisanaux Etsy a également annoncé avoir retiré de la vente un tee-shirt arborant une tête de mort et la mention "camp Auschwitz", porté par au moins l'un des manifestants du Capitole, dont les images ont fait le tour du monde. Le mémorial du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau avait demandé à la plateforme de supprimer cet objet insultant pour "la mémoire de toutes les victimes d'Auschwitz".

CRISE AU MC ORAN

RÉSILIATION DU CONTRAT DE CASONI ET GRÈVE DES JOUEURS

La direction du MC Oran a procédé mercredi à la résiliation "à l'amiable" du contrat de son entraîneur français Bernard Casoni et de son adjoint Alain Gilbert Durand, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 de football.

"La situation financière délicate que traverse le MCO, engendrée par un apport insuffisant des sponsors et l'absence de recettes des matchs en raison de leur déroulement à huis clos, a conduit à cette démarche", a justifié la direction oranaise dans un communiqué.

Casoni, limogé par le MC Alger (Ligue 1) en milieu de saison passée, a rejoint le club phare de la capitale de l'Ouest en septembre dernier. Depuis le début de la nouvelle saison, les Hamraoua sont invaincus après sept journées de championnat où ils partagent la 3^e place avec le MCA au classement.

Le président du MCO, Tayeb Mahiaoui, en poste depuis septembre dernier, a indiqué récemment que la masse salariale de son équipe cette saison est estimée à 40 millions

de dinars, avouant que sa trésorerie n'est plus capable de supporter cette grosse charge.

Par ailleurs, les joueurs oranais ont boudé la séance d'entraînement de mercredi pour réclamer la régularisation de leur situation financière, a appris l'APS auprès du chargé de communication du club, Rafik Cherak, ajoutant que le président Mahiaoui s'est rendu au stade où il a eu un discours avec ses protégés pour les mettre au courant concernant la situation de la trésorerie du club.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

Démantèlement d'un atelier clandestin de fabrication de psychotropes

Les services de la sûreté de wilaya d'Oran viennent de découvrir un atelier clandestin de fabrication et de contrefaçon de comprimés de psychotropes de type "ecstasy", dans le cadre d'un réseau criminel composé de 5 personnes.

Cette opération a permis la saisie d'une quantité de 167 comprimés de ce type, ainsi que de produits médicaux, mélangés à des produits chimiques nocifs et du matériel de fabrication de drogue contrefaite, a-t-on fait savoir lors de la présentation de cette affaire à la presse au siège de la sûreté de wilaya.

La Brigade de recherches et d'Investigations (BRI), relevant du service de wilaya de la Police judiciaire, est parvenue à découvrir un atelier clandestin de fabrication et de contrefaçon des comprimés de psychotropes de type "ecstasy", destinés à la commercialisation. L'opération s'est soldée par l'arrestation de 5 personnes, des repris de justice âgés entre 25 et 35 ans.

L'enquête a été lancée suite à l'exploitation d'informations par la brigade en question, faisant état de l'existence d'un réseau criminel actif dans le trafic de psychotropes en transformant des appartements de location pour de courtes périodes en ateliers clandestins.

Les enquêteurs ont réussi à identifier les mis en cause et le lieu où ils se trouvaient. Une perquisition a été effectuée au domicile loué par les suspects, après autorisation du procureur de la République près le tribunal de Fillaoucen.

La perquisition a permis la découverte ces produits prohibés, notamment des moules imitant la forme du comprimé d'origine et les outils de peinture. 2 véhicules servant au transport et à la commercialisation des psychotropes ont été saisis, ainsi qu'une somme de 24.000 dinars.

Les 5 suspects ont été présentés devant la justice.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

137 morts en 2020 dans les wilayas du Centre

137 personnes ont trouvé la mort et 4.376 autres ont été blessées dans 3.856 accidents de la route enregistrés dans la région Centre du pays au cours de l'année 2020, selon un bilan présenté, mercredi, par l'inspecteur régional de la police de la région Centre, Bencheikh Farid-Zine-Eddine. Lors de sa présentation du bilan annuel de la police de la région Centre pour l'année 2020, qui comprend 11 wilayas, le même responsable a expliqué que par rapport à 2019, une "baisse" a été enregistrée dans le nombre de morts (-36 cas), dans le nombre de blessés (-1.155) et dans le nombre d'accidents de la circulation (-848).

Le même responsable a expliqué cette baisse par l'application d'un ensemble de mesures préventives imposées par la pandémie de la Covid-19, notamment l'application des mesures de confinement et la suspension de la circulation, ainsi que l'effort consenti par les services de la police qui ont organisé des campagnes de sensibilisation au profit des usagers de la route, en plus de l'intensification des patrouilles (pédestres et motorisées), soulignant que 507.664 campagnes de sensibilisation avaient été organisées au cours de l'année passée.

Dans le même contexte, M. Bencheikh a cité 37.840 infractions de la route et 357627 amendes forfaitaires, outre le retrait de 102.444 permis de conduire.

VISITE DE TRAVAIL DU MAE AU LESOTHO

Sabri Boukadoum reçu par le Premier ministre

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a effectué mercredi une visite de travail au Royaume du Lesotho, indique un communiqué du ministère. Au cours de cette visite, Boukadoum a été reçu en audience par le Premier ministre, Moeketsi Majoro, et s'est entretenu avec son homologue, Mme Matsepo Ramakoae, ministre des Affaires étrangères et des relations internationales. Les entretiens ont porté sur l'évaluation de l'état des relations bilatérales entre les deux pays et l'examen des voies et moyens de renforcer la coopération multisectorielle. L'accent a notamment été mis sur la nécessité de finaliser le cadre juridique et redynamiser les contacts à tous les niveaux en perspective de la tenue de la session inaugurale de la Commission mixte. Les questions régionales et internationales d'intérêt commun ont, en outre, été abordées. Selon le communiqué, les deux parties sont convenues de la nécessité d'approfondir la coordination au sein des organisations régionales et internationales, en vue de défendre les principes de droit international et réaliser les objectifs de l'organisation continentale dans les domaines de la paix, de la sécurité et du développement. S'agissant du conflit au Sahara occidental, les deux parties ont souligné l'impératif pour l'Union africaine et les Nations unies d'œuvrer, de concert, pour le lancement d'un véritable processus politique à même de permettre le parachèvement du processus de décolonisation.